

AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 118
Septembre 2024

VISION رؤية 2030

المملكة العربية السعودية
KINGDOM OF SAUDI ARABIA

ARABIE SAOUDITE

VISION GRANDIOSE, DURE RÉALITÉ

BIÉLORUSSIE

Le dernier rempart de la démocratie

INDE

Héritage toxique

AMNESTY
INTERNATIONAL





Vous souhaitez approfondir certaines des thématiques traitées dans ce magazine? Participez à un de nos cours! Que vous soyez militant-e-x de la première heure ou simple citoyen-ne-x désireux-se d'en savoir plus, venez renforcer vos connaissances et participer activement à la lutte pour les droits humains.

NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD

Genève : lundi 9 septembre, mardi 8 octobre, jeudi 28 novembre

LES DROITS HUMAINS : POUR QUI? POURQUOI?

Fribourg : samedi 14 septembre

AGIR POUR LE CLIMAT EN DÉFENDANT LES DROITS HUMAINS
Bienne : samedi 12 octobre

NAVIGUER DANS LE MONDE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
Lausanne : samedi 26 octobre

Informations et inscriptions détaillées sur notre site internet:
amnesty.ch/fr/education-aux-droits-humains/formations



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua



AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse
Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Berne
T: +41 31 307 22 22 . F: +41 31 307 22 33
contact@amnesty.ch . www.amnesty.ch
PC: 30-3417-8 . IBAN: CH52 0900 0000 3000 3417 8

Impressum : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N° 118, septembre 2024. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amenée à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage inclusif non-binaire: plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Éditeur :** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél.: 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: redaction@amnesty.ch **Rédaction :** AMNESTY, rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél.: 021 310 39 40, fax: 021 310 39 48, e-mail: redaction@amnesty.ch **Administration :** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédacteur en chef :** Jean-Marie Banderet **Journaliste :** Baptiste Fellay **Rédaction :** Lina al-Hathloul, Clément Girardot, Danièle Gosteli Hauser, Natalie Mayroth, Manuela Reimann Graf, Marc Thörner, Natalie Wenger **Corrections :** Anne Florence Perrenoud **Ont également participé à ce numéro :** Nadia Boehlen, Charlotte Fama, Anémone Sengkouvanh **Diffusion :** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne :** amnesty.ch/magazine **Conception graphique :** www.muellerluetolf.ch **Mise en page :** Atoll «îlots graphiques» Catherine Gavin **Impression :** Stämpfli, Berne **Tirage :** 32211 exemplaires.

ÉDITORIAL



© Amnesty Suisse

Une « société dynamique », une « économie prospère » au sein d'une « nation ambitieuse ». L'idéal sociétal que promet – et promet, à grand renfort de relations publiques – l'ambitieux plan directeur saoudien « Vision 2030 » fait rêver. Le royaume s'interroge sur l'« après-pétrole », veut s'ouvrir au monde, réformer ses institutions, s'affirmer comme un centre régional de premier plan. Et il ne lésine pas sur les moyens. En témoigne notamment le projet pharaonique Neom et sa ville futuriste neutre en émissions de carbone. Un homme incarne cette volonté de créer une Arabie saoudite nouvelle : le prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS). Aux rênes du pouvoir depuis 2017, l'homme fort de Riyad semble doté d'un flair indéniable pour attirer les investissements. Mais quand il s'agit d'appliquer les réformes sociétales promises, c'est plus compliqué. En témoigne par exemple le système de tutelle qui pèse de facto

toujours sur les Saoudiennes, malgré le discours officiel qui prétend promouvoir leur émancipation. Appliqué à se débarrasser de l'image de dirigeant intransigeant que lui a valu l'assassinat de Jamal Khashoggi en 2018, MBS n'a pas totalement rompu avec ses pratiques liberticides. Les voix critiques se retrouvent en prison pour de longues années, les oppositions trop marquées aux chantiers de Neom sont éliminées sans autre forme de procès. Signe du succès et de la crédibilité de cette future Arabie saoudite, les États ferment les yeux sur ces violations, craignant de froisser Riyad et de passer à côté d'une opportunité unique et d'affaires juteuses. Alors pour que la « terre du futur » – comme l'annonce en sept langues la plaquette de Neom – respecte véritablement ses promesses, il est grand temps que les entreprises et les gouvernements évitent de se compromettre lorsque le projet dérape et qu'ils cessent de sacrifier les droits fondamentaux sur l'autel des affaires.

Jean-Marie Banderet, rédacteur en chef

OUVERTURES

Good News	4
En bref	6
En image	8
Opinion	9
Ne pas détourner le regard	

POINT FORT

Arabie saoudite	
Éclat trompeur	10
Développer coûte que coûte	12
Les chantiers gigantesques entrepris par l'Arabie saoudite ne respectent pas les populations locales.	
Un nouvel acteur majeur	14
Les avancées sociétales promises par Riyad correspondent-elles à la réalité? Décryptage avec Sebastian Sons, expert de l'Arabie saoudite	
Double discours envers les femmes	16
Mises à l'honneur dans le discours officiel, les femmes sont pourtant toujours soumises aux anciennes pratiques patriarcales.	
Au-dessus de toute critique	18
La diplomatie peut-elle aborder les questions liées aux droits humains sans compromettre les opportunités économiques offertes par Riyad?	

Le sport, vecteur d'influence	20
Le sport est un moyen de développer l'image de l'Arabie saoudite, au sein du pays mais aussi à l'étranger.	

ÉCLAIRAGES

Inde	22
Héritage toxique	
Biélorussie	25
Le dernier rempart de la démocratie	
Suisse	27
Une plume au service des autres	
Interview culturelle	29
Au service de la représentation queer	
PortrAlt	30
De la ZAD au Parlement	

ÉCHOS

BD	31
Par Olive Reitz	
Chroniques	32
Introspection coloniale de la modernité	
Oser être à contre-courant	
Chroniques	33
À l'épreuve de la modernité	
Transcender la réalité	
Espace fiction	34
Les mèches de cheveux (Épisode 5)	

AGIR

Pour une Suisse qui respecte nos droits	37
---	----

ACQUITTEMENT DE RITA KARASARTOVA

Fin juin, un tribunal du **Kirghizistan** acquittait au moins 22 accusé-e-x-s dans l'affaire dite « Kempir-Abad ». Iels avaient défendu pacifiquement le droit à l'accès à l'eau de leur communauté. Parmi les personnes libérées se trouve Rita Karasartova, pour qui Amnesty s'était engagé dans le cadre du Marathon des lettres 2023. Avec d'autres activistes, elle avait été arrêtée en octobre 2022 pour s'être opposée à un accord transfrontalier qui prévoyait de transférer le barrage de Kempir-Abad à l'Ouzbékistan en échange de terres agricoles. Les activistes avaient protesté contre le manque de consultation de la population locale.

Rita Karasartova et les autres activistes avaient été accusés de « tentative de renversement du gouvernement par la force », une charge passible de peines de prison pouvant aller jusqu'à quinze ans.

Pour en savoir plus sur Rita Karasartova, consultez amnesty.ch/magazine

ÉPOUSER DES ENFANTS EST DÉSORMAIS INTERDIT

En **Sierra Leone**, la loi interdit désormais les mariages avec des mineur-e-x-s. Les mariages d'enfants sont très répandus en Sierra Leone, avec des filles qui le plus souvent sont mariées à des hommes nettement plus âgés. Jusqu'à présent, une fille sur trois était mariée avant son 18^e anniversaire. La nouvelle loi adoptée en juillet par le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, prévoit de lourdes sanctions : les personnes qui se marieraient avec un-e-x enfant seront désormais passibles d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à quinze ans et d'une amende d'environ 4000 dollars. Une avancée en direction de l'égalité entre les sexes que l'on doit en grande partie à Fatima Bio, la première dame de Sierra Leone.

LEADER DE L'OPPOSITION LIBÉRÉ

Le 22 juillet, la Cour suprême du **Zimbabwe** a libéré le leader de l'opposition Job Sikhala. L'ancien député avait été arrêté et emprisonné le 14 juin 2022 avec 14 autres hommes. Il était accusé d'« obstruction à la justice » et d'« incitation à la violence ». Le 30 janvier 2024, il a été condamné à deux ans de prison avec sursis, après 295 jours passés en détention provisoire. Il s'attendait à passer des jours supplémentaires en prison mais a été libéré le jour même de la sentence. Puis, le 15 février, Job Sikhala a été condamné à une nouvelle peine de neuf mois de prison avec sursis dans le cadre d'une autre procédure pénale, cette fois au motif de « fausses déclarations portant atteinte à l'État ». La durée de sa détention provisoire l'a empêché de participer aux élections qui se sont tenues l'année dernière.

BOUCS ÉMISSAIRES BLANCHIS

Le procès de neuf survivants du naufrage de Pylos, en **Grèce**, a été annulé le 21 mai 2024. Soupçonnés d'être des passeurs, les neuf Égyptiens avaient été arrêtés le 15 juin 2023. Ils avaient été accusés de former une organisation criminelle, de mise en danger en haute mer et d'homicide par négligence. Des charges qui les exposaient à la prison à vie. Les hommes ont passé plus de onze mois en prison. Tôt le matin du 14 juin 2023, l'*Adriana*, un bateau de pêche complètement surchargé, avait chaviré au large des côtes grecques. Plus de 600 personnes s'étaient noyées, 104 migrant-e-x-s avaient survécu. À l'époque, Human Rights Watch et Amnesty International avaient émis des doutes sur l'indépendance et l'intégrité de l'enquête menée par les garde-côtes. Les deux organisations avaient demandé une enquête indépendante sur l'accident. Selon les survivant-e-x-s, le bateau des garde-côtes avait tardé à entreprendre le sauvetage dès que l'*Adriana* avait chaviré.



Deux des neuf accusés dans le naufrage lors de leur acquittement par un tribunal de Kalamata, dans le sud de la Grèce, le 21 mai 2024.



PAS DE PROCÈS POUR LES ÉCOLOGISTES

Le 17 mai, le Ministère public du district d'Altos, au **Mexique**, a décidé de ne pas engager de poursuites pénales contre Elizabeth del Carmen Suárez Díaz, Eustacio Hernández Vázquez, Lucero Aguilar Pérez, Martín López López et Miguel Ángel López Martínez. Les cinq écologistes de San Cristobal de las Casas s'étaient opposé-e-x-s à la construction d'un lotissement dans une zone protégée de la région maya. L'entreprise de construction en charge du projet avait déjà abattu une centaine d'arbres, ce qui avait provoqué une inondation et des destructions en 2015. Deux ans plus tard, des sympathisant-e-x-s avaient organisé une manifestation pacifique et empêché les engins de construction de passer. L'entreprise avait alors porté plainte auprès des autorités de poursuite pénale, à la suite de quoi le Parquet avait émis un mandat d'arrêt contre les cinq militant-e-x-s en 2018. Mais la pression exercée par des milliers de lettres en provenance du monde entier a fait son effet, contribuant à la décision des autorités de clore l'enquête par manque de preuves. Rien qu'au Mexique, 44 320 signatures ont été recueillies.



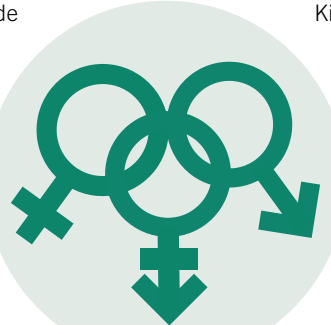
L'entreprise mandatée pour la construction d'un lotissement avait engagé des poursuites contre les activistes qui s'étaient opposé-e-s au projet.

PROTÉGER LES AUTOCHTONES AU LIEU DE LES EXPULSER

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a rendu un verdict historique en faveur des indigènes Batwa. Après une bataille juridique de plusieurs décennies, la commission a conclu que le Gouvernement de la **République démocratique du Congo** avait violé plusieurs de leurs droits protégés par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Lorsqu'en 1970, le parc national de Kahuzi-Biega – aujourd'hui classé au patrimoine mondial de l'Unesco – avait été créé pour protéger les gorilles, le groupe indigène Batwa, qui vit dans la région, avait été expulsé par la force. Depuis, une bonne partie de la communauté vit dans la pauvreté, à la périphérie de la zone protégée, exposée à la violence des milices et des gardes-chasse. Le jugement reconnaît que l'expulsion des indigènes de leurs terres pour protéger la nature et la biodiversité était injuste. Il octroie aux Batwa le droit à des compensations ainsi qu'à des titres fonciers. Ce jugement constitue une référence pour la protection des droits des peuples autochtones et la protection de leurs terres ancestrales.

MARIAGE POUR TOUXTES

En juin, la Chambre haute du Parlement thaïlandais a approuvé une loi sur l'égalité du mariage. La **Thaïlande** devient ainsi le premier pays d'Asie du Sud-Est à autoriser le mariage pour les couples homosexuels. La Chambre des représentants, la Chambre basse du Parlement, avait déjà approuvé la loi le 27 mars 2024, à une majorité écrasante. La loi accorde aux couples de même sexe les mêmes droits qu'aux couples hétérosexuels, notamment en ce qui concerne le mariage, l'adoption, les procurations en matière de santé et les questions d'héritage.



AU TRIBUNAL POUR FAIRE RECONNAÎTRE SA RELATION

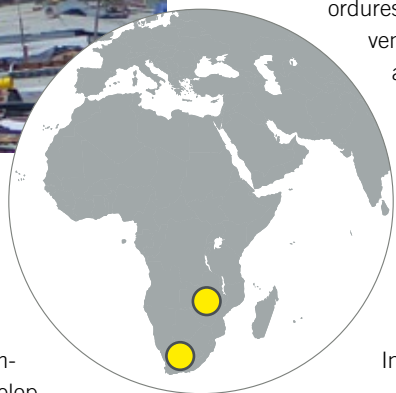
En 2021, So Seong Wook avait poursuivi en justice la caisse d'assurance-maladie publique parce qu'elle avait cessé de verser des prestations à son partenaire Kim Yong Min après avoir découvert que les deux hommes formaient un couple de même sexe. En juillet, la Cour suprême de **Corée du Sud** a décidé que les caisses d'assurance-maladie devaient également couvrir les partenaires de même sexe en tant que personnes à charge. Elle a qualifié de discriminatoire l'inégalité de traitement pratiquée par les assurances entre les couples homosexuels et hétérosexuels. So Seong Wook et Kim Yong Min se sont dit « oui » lors d'une cérémonie en 2019, mais leur mariage n'a jamais été reconnu en Corée du Sud, le pays n'ayant pour l'heure pas ouvert le mariage aux couples de même sexe.





© Amnesty International

Kennedy Road, l'un des bidonvilles de la banlieue de Durban, dans la province du KwaZulu-Natal en **Afrique du Sud**.

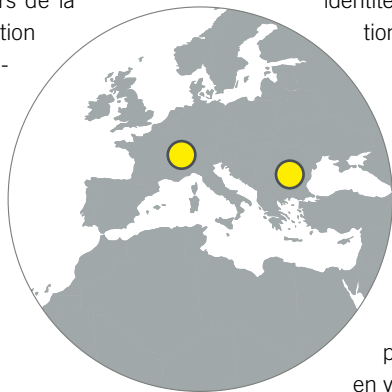


UN SOMMET ENTACHÉ D'ABUS

ZIMBABWE – Alors que le Zimbabwe accueillait, le 17 août, le 44^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le gouvernement a systématiquement réprimé toute forme de dissidence. Selon Amnesty International et Human Rights Watch, les arrestations de représentant-e-x-s de la société civile, de politicien-ne-x-s de l'opposition, de professionnel-le-x-s des médias ont drastiquement augmenté depuis la mi-juin. Certaines des personnes arrêtées auraient été torturées, certaines grièvement blessées et ont dû être hospitalisées. Le président du Zimbabwe est critiqué depuis longtemps : en mars, les États-Unis avaient imposé des sanctions à Emmerson Mnangagwa et à son entourage pour corruption et violation des droits humains.

DES ENFANTS MALMENÉS

SUISSE – Dans un rapport publié le 9 juillet, la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) dresse un constat alarmant : si les autorités s'efforcent de prendre en compte le bien-être des enfants –en particulier des plus jeunes– lors des rapatriements forcés de demandeur-euse-x-s d'asile débouté-e-x-s, il existe un risque que les intérêts des enfants soient négligés lors de la planification et de l'exécution des rapatriements forcés. La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant exige pourtant explicitement que ces besoins particuliers soient pris en compte. La commission considère notamment que les mesures de contrainte exercées sur des enfants sont potentiellement traumatisantes et qu'elles représentent une menace pour l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle stipule aussi que des mesures de contrainte à l'encontre des femmes enceintes et allaitantes sont humiliantes et inhumaines.



MENACES ET INTIMIDATIONS

AFRIQUE DU SUD – *Abahlali baseMjondolo* (littéralement la communauté des habitant-e-x-s de cabanes, ABM) est un mouvement social de plus de 150 000 personnes qui vivent dans des bidonvilles dans la province sud-africaine du KwaZulu-Natal. Depuis près de deux décennies, la communauté se bat pour le droit à un logement décent, la fin des expulsions forcées et l'accès à l'éducation, à l'eau, à l'électricité, aux installations sanitaires, aux soins et au ramassage des ordures. Le secrétaire général du mouvement, Thapelo Mohapi, se cache actuellement pour échapper aux menaces. L'ABM rapporte que 25 de ses membres ont été tué-e-x-s depuis la création du mouvement en 2005. Les menaces se sont intensifiées à l'approche des élections législatives sud-africaines fin mai, comme le note Amnesty International dans un rapport.

LA RUSSIE COMME MODÈLE

BULGARIE – Après la Hongrie et la Géorgie, c'est au tour de la Bulgarie d'adopter une loi anti-LGBTQIA+. Les modifications apportées à la loi sur l'enseignement préscolaire et scolaire interdisent désormais de parler des « relations sexuelles non traditionnelles » et des identités de genre. Le texte définit ces relations non traditionnelles comme étant « différentes des idées généralement acceptées et ancrées dans la tradition juridique concernant l'attrance émotionnelle, romantique, sexuelle ou sensuelle entre des personnes de sexe opposé ». La révision, qui avait été initiée par le parti pro-russe Renaissance, a été votée à la hâte par le Parlement et est déjà entrée en vigueur.



ONG MUSELÉES

VENEZUELA – L'Assemblée nationale vénézuélienne a adopté un projet de loi visant à réguler les activités des organisations non gouvernementales. Les ONG seront ainsi obligées, entre autres, de déclarer les financements ou les dons reçus afin de faire vérifier leur légalité. Le Gouvernement Maduro poursuit ainsi la répression contre toutes les organisations de la société civile. « L'adoption de cette loi met en danger les organisations de défense des droits humains avec des articles ambigus. Ils peuvent même servir de base à une interdiction d'exercer arbitraire à grande échelle », déclare Ana Piquer, directrice d'Amnesty International pour le continent américain. « Les organisations de défense des droits humains ont pourtant un rôle important à jouer dans la crise actuelle, parce qu'elles dénoncent les dizaines de morts et les milliers d'arrestations arbitraires. D'autres encore fournissent une aide humanitaire indispensable et un accompagnement communautaire dans les zones particulièrement vulnérables. »



© Manuela Reimann Graf/Amnesty Suisse

UNE OCCUPATION ILLÉGALE AU REGARD DU DROIT INTERNATIONAL

ISRAËL – Au terme d'un procès qui aura duré dix-huit mois et mobilisé plus de 50 États et trois organisations internationales lors d'audiences publiques, la Cour internationale de justice (CIJ) a publié son avis consultatif sur les conséquences juridiques de la politique et des pratiques israéliennes dans les territoires palestiniens occupés. Cet avis constate que l'occupation israélienne des territoires palestiniens constitue une violation claire du droit international. Déjà en 2004, la CIJ s'était prononcée contre la construction du mur de séparation dans les territoires palestiniens occupés, car elle violait le droit international.



NOUVELLE EXÉCUTION

IRAN – Le matin du 6 août, Reza (Gholamreza) Rasaei a été exécuté dans le plus grand secret à 5 heures du matin, heure locale, dans la prison de Dizel Abad, dans la province de Kermanshah. Ni lui, ni sa famille, ni son conseiller juridique n'avaient été informés de la date de son exécution. Reza Rasaei, 34 ans, avait été condamné à mort dans le cadre de la répression des manifestations « Femme, Vie, Liberté ». Il appartenait à la minorité kurde iranienne et à la communauté religieuse des Yaresan.

REGARD DÉCALÉ PLUS VRAI QUE NATURE



© Victor J. Blue/The New York Times

Les accessoiristes de la chaîne CBS, victimes de leur zèle ? En juillet dernier, la chaîne tournait un épisode de sa série *FBI Most Wanted* dans le campus du Queens College à New York. Censée se dérouler dans une université lambda, la fausse manifestation contre le changement climatique reprenait les codes des occupations d'universités de ce printemps pour protester contre l'offensive israélienne à Gaza. Deux groupes estudiantins pro-palestiniens, *Within Our Lifetime* et *Students for Justice in Palestine*, ont immédiatement organisé une contre-manifestation, dénonçant une « tentative de diaboliser les mouvements étudiants », selon le *New York Times*. Véritable tentative de récupération ou décors trop réalistes ? En tout cas, les sacs de couchage, tentes et banderoles peintes à la main de la chaîne de télévision ont rapidement déserté le campus. JMB

(RE)PRENONS CONTACT

Un article vous a fait réagir ? Vous souhaitez proposer un sujet pour notre prochain numéro ? Ou faire paraître une lettre de lecteur-riche-x ? La rédaction du magazine AMNESTY se fera un plaisir de vous lire et de vous répondre.

La rédaction

Écrivez-nous à redaction@amnesty.ch ou par courrier à Amnesty International Suisse, Rédaction AMNESTY, case postale, 3001 Berne.



© Mohammed Salem/Reuters

De la poussière partout. Et des silhouettes à peine distinguables parmi les bâtiments effondrés à Khan Younis, dans le sud de la bande de **Gaza**. Selon le secrétaire général adjoint de l'ONU, plus de 80 % des bâtiments résidentiels avaient été détruits par les attaques israéliennes dans la bande de Gaza à la mi-août. Les infrastructures ne sont pas non plus épargnées : il ne reste que des décombres de l'usine de dessalement financée par l'ONU, qui avait coûté 55 millions de dollars. Les particules d'amiante et d'autres substances nocives présentes dans les poussières empoisonnent les poumons d'une population déjà affaiblie par les bombardements. Les 39 millions de tonnes de débris contiennent de surcroît des munitions non explosées.

NE PAS DÉTOURNER LE REGARD

Sanaa Mohamed, directrice de campagne pour le Soudan et le Soudan du Sud à Amnesty International.



© André Gotschalk

Jusqu'au matin du 15 avril 2023, il était encore possible de vivre normalement, comme si le coup d'État n'avait pas eu lieu un an plus tôt. En tant que membre du mouvement citoyen soudanais, j'ai participé à de nombreux débats passionnés sur l'avenir du pays, à des manifestations et à des campagnes qui se sont toutes déroulées de manière pacifique. Personne parmi nous ne se doutait que notre destin changerait aussi drastiquement et rapidement.

Dans la chaleur des discussions intenses, nous n'avons pas prêté attention aux signes qui annonçaient la guerre. Nous avons ignoré les colonnes de soldats qui entraient dans nos villes, fait abstraction de la militarisation croissante. Notre optimisme pour un nouveau Soudan était si profond qu'il nous cachait ces menaces, pourtant bien tangibles. Nos espoirs se sont effondrés avec les premiers coups de feu de ce matin du 15 avril 2023. Ils ont brutalement marqué la fin de tout ce que nous avons construit au cours des cinq années qui ont suivi la destitution de l'ancien président Omar al-Bashir.

Le pays s'embrase comme un feu de paille. Les forces armées soudanaises et les paramilitaires des *Rapid Support Forces* (RSF) se livrent une bataille féroce pour le contrôle de la capitale Khartoum et des villes de la région du Darfour. Les deux camps ont recours à des armes lourdes dans les zones urbaines, on ne compte plus les mort-e-x-s et les blessé-e-x-s. Les femmes et les filles sont exposées à la violence sexualisée par les combattants de toutes les parties au conflit. Les soldat-e-x-s, en particulier des RSF et des milices alliées, pillent les maisons, les magasins et les installations publiques – y compris les hôpitaux et les camps des organisations humanitaires. Le Soudan est devenu le théâtre de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, commis en toute impunité.

Selon l'ONU, plus de 16 000 civils ont perdu la vie jusqu'à présent. Il y a plus de onze millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays – plus que dans n'importe quel autre pays – et plus de deux millions ont fui leur pays vers le Tchad, l'Égypte, le Soudan du Sud, l'Éthiopie ou la Libye. La plupart y vivent dans des conditions catastrophiques.

Début août, les Nations unies ont déclaré la famine dans certaines parties de la région du Darfour : des centaines de personnes pourraient mourir de faim dans les mois à venir. Et le monde ne réagit pas.

Comme beaucoup d'autres défenseur-e-x-s des droits humains déplacé-e-x-s à cause du conflit, je me suis retrouvée au Kenya. Je fais partie des personnes assez chanceuses qui ont réussi à s'en sortir. En mars de cette année, j'ai commencé à travailler pour Amnesty International en tant que directrice de campagne pour le Soudan et le Soudan du Sud. Actuellement, je prépare une campagne dans le but d'interrompre le flux d'armes et de munitions vers la région. Comme le montre un rapport d'Amnesty, la Russie, la Turquie, les Émirats arabes unis, la Serbie et la Chine, entre autres, continuent de fournir des armes aux belligérants, violant ainsi l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU pour le Darfour. Je me bats pour que le Conseil de sécurité étende cet embargo au reste du Soudan et garantisse son application. Mais Amnesty ne peut pas y parvenir seul. Il a besoin du soutien commun de nombreux États, d'organisations et de personnes dans le monde entier. I

Éclat trompeur

Il l'a rêvé, il est en passe de se réaliser. L'ambitieux projet de réforme « Vision 2030 » voulu par le prince héritier Mohammed ben Salmane fait miroiter une Arabie saoudite indépendante au pétrole, ainsi qu'une économie et une société résolument modernes. Un rêve qui verra également se matérialiser dans le désert « The Line », une ville linéaire de 170 kilomètres de long et 500 mètres de haut. Si tout semble bien propre sur le papier, les chantiers le sont moins. Que ce soit celui de la future ville et des expropriations musclées qui l'accompagnent, ou la réforme sociétale de surface qui continue de faire taire brutalement toute forme d'opposition.

Développer coûte que coûte

Véritable manne pour les entreprises étrangères, les chantiers pharaoniques de Neom violent pourtant non seulement des principes moraux, mais aussi des droits fondamentaux. Par Marc Thörner*

« Nous ne partirons jamais d'ici ! » L'inscription sur un mur d'une maison est à peine sèche qu'une colonne d'une quarantaine de jeeps débarque dans les rues de ce petit village perdu dans le désert. Les forces spéciales sautent des véhicules, pénètrent dans plusieurs fermes, armes à la main, et en sortent des familles entières. Des agents de la police secrète embarquent l'enfant qui a semble-t-il peint le slogan, avant de repartir d'où ils sont venus.

La scène ne se déroule pas en Cisjordanie. Elle a lieu au printemps 2020, dans les mois qui précèdent le début du chantier de Neom, aux frontières entre l'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Égypte.

Autour des villages d'al-Khuraiba, Sharma et Gayal, sur la côte nord-est de la mer Rouge, vivent les al-Howaitat. Depuis des générations, la population locale s'est forgé une réputation de pêcheurs hors pair et d'éleveurs de chameaux forçant l'admiration. Cependant, les al-Howaitat ne correspondent pas à l'idée de la classe moyenne saoudienne que cherche à former le royaume. Personne ici ne pourra gagner sa vie comme auparavant dans les futurs quartiers urbanisés. Pour faire de la place à la future mégapole, Riyad a décidé de les déplacer.

Depuis le début du projet Neom, les al-Howaitat manifestent pacifiquement contre leur expulsion. Quelques jours après l'arrestation du jeune responsable du graffiti, un autre villageois, Abdulrahim al-Howaiti, voit arriver une colonne de police devant sa propriété. Il a tout juste le temps de

filmer son arrivée. Puis les balles des forces de l'ordre fusent. Abdulrahim riposte avant de mourir dans les décombres de sa maison. La version officielle qualifiera par la suite cet épisode d'opération antiterroriste.

Rénovation au forceps | Neom : une zone spéciale de la taille de la Belgique en plein désert saoudien. C'est ici que doit être testée la nouvelle Arabie saoudite : celle qui succédera à l'actuelle, après le pétrole, et dans une société à la fois compétitive et ouverte. Celle qui offrira de réunir travail et loisirs en un seul endroit, si attractif qu'il attirera aussi les nomades numériques du monde entier. « Un endroit où l'esprit peut se reposer. Mais également un endroit où nous pourrions générer de la richesse et concevoir un tout nouvel avenir », s'extasiait Klaus Kleinfeld lors d'une *keynote* sur la région d'al-Howaitat en 2017.

L'ex-patron de Siemens et premier président du conseil d'administration de Neom avait alors vanté les mérites de la situation géographique, entre le désert et la mer : un paradis sur terre. Il décrivait le triangle formé par l'Arabie saoudite, la Jordanie et Israël comme pratiquement vierge et ouvert à l'exploitation.

Sur ordre du prince Mohammed ben Salmane, ici, tout devra dorénavant pouvoir être expérimenté. Une manne inédite pour les investisseurs étrangers. Mais pour les quelque 20 000 personnes expulsées de la zone de construction, essentiellement des membres de la tribu al-Howaitat, le projet ressemble davantage à ce que leurs ancêtres ont vécu lorsque la

Derrière le méga-projet *The Line* se cache une réalité que les plaquettes de promotion se gardent de mettre en avant. Le désert sur lequel sera implantée la future ville **n'est pas inhabité**.

famille al-Saud avait transformé la majeure partie de la péninsule arabique en propriété privée jusqu'aux années 1920. L'expression impitoyable d'un pouvoir appliqué tantôt au nom de la « vraie religion », tantôt à celui de la « modernité », mais toujours avec l'aide de technologie de pointe étrangère.

La nouveauté cette fois, c'est la personnalité du jeune dirigeant qui se trouve derrière le projet : Mohammed ben Salmane, le prince héritier chargé en 2017 par son père malade, le roi Salmane, de reprendre les rênes du pays à la surprise générale semble vouloir bouleverser l'oligarchie des vieux princes. Un changement de cap qui se manifestera notamment en octobre 2018, environ un an après le lancement de Neom, lorsque le nouveau maître de Riyad fait assassiner et démembrer un critique pourtant relativement modéré, le journaliste Jamal Kashoggi.

Une pandémie de Covid-19 et une guerre d'agression russe plus tard, MBS – comme le prince héritier tout-puissant aime lui-même s'abréger – s'efforce de se donner une nouvelle image d'ami de l'Occident et d'humaniste. Il s'exprime publiquement, lance des appels désespérés face à l'urgence climatique : « Pourquoi des millions de personnes doivent-elles mourir chaque année à cause de la pollution de l'air ? » Grâce à *The Line* – le lotissement faisant partie du projet Neom –, il promet de créer la première ville au monde totalement neutre en termes d'émissions de carbone, sans trafic automobile, et entourée de la zone de loisirs *Trojena*, de la ville industrielle *Oxagon* et de l'île dédiée aux vacances située au large, *Sindalah*.

Appels sans réponse | Mais qu'est-il arrivé aux opposant-e-x-s à Neom qui ont été arrêté-e-x-s depuis 2018 ? Au moins 47 d'entre eux sont en prison, selon les informations de la plateforme d'opposition Alqst. Au moins trois personnes ont été condamnées à mort au motif de « terrorisme », dont Shadli, le frère d'Abdulrahim al-Howaiti abattu dans sa maison, ses cousins Ibrahim et Abdallah al-Howaiti ainsi que le père de ce dernier, Abdelnasser al-Howaiti.

La torture, selon l'opposante saoudienne Lina al-Hathloul, est monnaie courante [lire notre article en pages 16-17]. Shadli al-Howaiti aurait ainsi non seulement été battu, mais aussi forcé de se tenir debout sur une jambe en plein soleil pendant des heures.

D'autres ont écopé de dizaines d'années de prison pour « terrorisme », simplement pour avoir pleuré la mort d'Abdulrahim ou manifesté de la sympathie envers ses proches arrêté-e-x-s sur les réseaux sociaux.

Le 28 avril 2023, le rapporteur spécial de l'ONU en charge du dossier, Balakrishnan Rajagopal, s'adressait au Gouvernement saoudien, à la Neom Company, ainsi qu'à certaines entreprises internationales impliquées et aux gouvernements qui les

représentent. Au centre de son intervention, les condamnations à mort et la situation des opposant-e-x-s à Neom en détention. Malgré son appel en faveur d'une mise en œuvre des directives de l'ONU sur l'économie et les droits humains, la plupart des entreprises et des gouvernements répondent de manière évasive. Comme le bureau d'architectes allemand Lava, qui affirmera ne pas avoir connaissance de violations des droits humains « dans le domaine dans lequel il travaille ».

Pourtant, des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la France sont tenus par les directives non contraignantes de l'ONU et par la loi européenne sur la chaîne d'approvisionnement, qui exige des gouvernements qu'ils empêchent les entreprises de participer à des violations des droits humains – pas uniquement dans leur domaine de travail, mais tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Les entreprises suisses sont elles aussi soumises à cette loi si elles ont des filiales dans l'Union européenne (UE). C'est le cas par exemple de Kühne und Nagel, une entreprise de logistique qui transporte les turbines pour le parc éolien de Neom. Au lieu de se conformer aux directives de l'UE, l'entreprise helvétique rejoint les rangs de celles qui considèrent leur participation à ce projet phare soi-disant écologique comme une sorte de publicité. Et ce malgré les critiques qui ont entretemps été formulées contre le super-projet saoudien.

Rien que pour l'excavation de la bande de 170 kilomètres de long qui doit accueillir *The Line*, la construction des murs latéraux et les tunnels souterrains pour le trafic ferroviaire, on utiliserait tellement de béton que l'empreinte carbone ne pourrait pas être compensée en cent ans, et ce quand bien même Neom serait effectivement exploitée de manière climatiquement neutre. Pourtant, d'autres raisons pourraient venir réduire l'ampleur du projet : la BBC révélait récemment que les 170 kilomètres de *The Line* et ses murs latéraux en miroir de 500 mètres de haut seront sans doute revus à la baisse pour limiter les coûts.

Jusqu'à présent, les appels des urbanistes n'ont pas été entendus. Tout comme celui de Lina al-Hathloul : « Si des gens doivent avoir la tête coupée pour que Neom voie le jour, il faudrait questionner le bien-fondé du projet. ». Pourtant, à l'heure où de nombreux gouvernements cherchent des alternatives au pétrole et au gaz russes, MBS semble être un partenaire irremplaçable, peu importe si – ou comment – il choisit d'appliquer les lois. Une politique dangereuse, selon Lina al-Hathloul qui prédit : « Avec MBS, l'Occident est en train de créer un monstre qui se retournera contre lui chaque fois que cela lui semblera opportun. » **I**

*Marc Thörner est journaliste indépendant spécialisé dans le Maghreb, les pays du Golfe, l'Irak, le Pakistan et l'Afghanistan. Il vit entre Hambourg et Rabat.

Un nouvel acteur majeur

L'Arabie saoudite aspire à plus d'influence sur la scène politique mondiale et soigne son image d'un pays qui s'ouvre. Entretien avec Sebastian Sons*, expert de l'Arabie saoudite. Propos recueillis par Natalie Wenger

L'Arabie saoudite veut se positionner comme une puissance incontournable. Une ambition qui transparaît dans le programme «Vision 2030» élaboré par le prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS) : un vaste plan de modernisation qui vise notamment à mettre fin à la dépendance économique du pays au pétrole, à libéraliser son marché et à y attirer de nouveaux investisseurs.

Mais ce projet sert également de base à un nouveau contrat social. Avec en son cœur, non plus la loyauté envers la famille royale – même si celle-ci reste extrêmement importante –, mais la performance individuelle. Et une cible : la jeunesse, la plus à même de contribuer à la construction économique du pays et à sa transformation sociétale. L'occasion également de faire taire les clichés qui collent à l'image de l'Arabie saoudite.

▷ **AMNESTY** : S'il fallait tirer un bilan intermédiaire, comment fonctionne la stratégie «Vision 2030» jusqu'à présent ?

◁ **Sebastian Sons** : «Vision 2030» est un succès. D'abord parce que la campagne fait parler. Et puis, MBS est parvenu à transformer en un temps record des structures administratives lourdes pour les rendre plus efficaces, à réduire le chômage et à intégrer davantage de femmes dans le marché du travail. La jeunesse est plus optimiste face à l'avenir.

Elle sent qu'elle peut changer les choses et prend davantage conscience de ses responsabilités. C'est sans doute là l'aboutissement le plus durable.

Mais il existe un revers à cette médaille. Les tensions entre générations s'intensifient. De nombreuses personnes âgées ont en effet le sentiment d'être laissées pour compte. Les conflits au sein des familles sont plus fréquents, et des fossés se creusent entre la ville et la campagne. Avec la pression qui s'accroît sur les jeunes, le taux de suicide a augmenté et la consommation de drogues est devenue un problème majeur.

▷ «Vision 2030» est souvent considéré comme un projet marketing, d'image. Les efforts pour améliorer les droits humains sont-ils réels ?

◁ C'est une question difficile. La situation des femmes s'est objectivement et durablement améliorée, que ce soit sur le plan juridique, économique ou politique. Celle des chiites saoudiens aussi, du moins partiellement, puisque la religion institutionnalisée a perdu de son influence. En revanche, on assiste à un net durcissement en ce qui concerne la liberté d'expression et l'activisme politique. La lutte contre le terrorisme ou le trafic de drogue sert souvent de prétexte à la répression des critiques et des opposants. Quant

◀ Bien que les traditions soient encore omniprésentes, le **Gouvernement saoudien** fait beaucoup d'efforts pour propager l'image d'un pays moderne et d'un partenaire fiable.

aux défenseurs des droits humains, c'est encore une autre question. Des activistes qui s'engageaient pour les droits des femmes sont actuellement en prison, quand bien même leurs objectifs figurent également dans «Vision 2030». Je pense surtout que le royaume ne supporte pas que la légitimité du prince héritier soit remise en cause.

▷ Justement, MBS aime se positionner en réformateur. Pourtant, depuis l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi en octobre 2018, la situation des droits humains en Arabie saoudite s'est plutôt détériorée. Cette contradiction est-elle l'objet de débats au sein du pays ?

◁ La plupart des Saoudiens n'y voient pas une contradiction. Ils considèrent la répression comme un mal nécessaire pour faire progresser la société. Ils croient en la vision du gouvernement qui dit que la stabilité provient d'une libéralisation sociale, d'une diversification économique et de la répression politique. Beaucoup craignent que les protestations et les opinions divergentes ne provoquent des troubles.

▷ Les pays occidentaux, dont la Suisse, ne cessent de souligner les progrès réalisés par l'Arabie saoudite en matière de droits humains. Pourquoi n'ose-t-on plus adresser de critiques ?

◁ Il y a deux raisons à cela. D'une part, l'Arabie saoudite est un partenaire stratégique important pour de nombreux pays européens dans les domaines économique et sécuritaire. Et depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, elle est devenue un fournisseur d'énergie encore plus important. «Vision 2030» offre par ailleurs un énorme potentiel pour les investissements étrangers. De nombreuses entreprises européennes sont actives dans de grands projets saoudiens comme Neom ou *The Line* et y gagnent beaucoup d'argent.

▷ **Ukraine l'année dernière, conflit au Proche-Orient bientôt, l'Arabie saoudite de MBS tente-t-elle de s'imposer comme une nouvelle puissance médiatrice ?**

◁ Le royaume joue depuis longtemps le rôle de médiateur entre différents pays. Mais il le faisait souvent en secret. Aujourd'hui, la guerre à Gaza, le conflit avec l'Iran, la guerre au Yémen sont autant de foyers de troubles qui pourraient décourager des investisseurs potentiels dans le Golfe. L'Arabie saoudite a grand intérêt à ce que la région soit stable, et n'hésite donc pas à jouer un rôle plus actif dans les différents pourparlers de paix. Contrairement à la plupart des pays occidentaux, le pays bénéficie de bons réseaux dans le Sud et dans le monde arabe. Il surfe aussi sur la vague de son refus de prendre parti pour un camp, en discutant aussi bien avec les États-Unis qu'avec la Chine par exemple. Pour l'instant, cette

politique étrangère pragmatique et opportuniste fonctionne. Mais le moment viendra peut-être où l'Arabie saoudite devra prendre position.

▷ **L'Arabie saoudite a rétabli ses relations diplomatiques avec l'Iran en mars 2023 ; les tensions avec le Qatar se sont également apaisées. Pourtant, elle fait toujours partie de la coalition qui se bat au Yémen. Comment expliquer ce choix stratégique ?**

◁ Le conflit au Yémen a coûté très cher à l'Arabie saoudite, autant financièrement qu'en termes de réputation. Elle n'a aucun intérêt à le faire durer. Des négociations sont en cours avec les Houthis, et le rapprochement avec l'Iran devrait aussi contribuer à une désescalade. L'Arabie saoudite a compris que cette confrontation ne l'aide pas à atteindre ses objectifs. Pire, elle constitue un risque sécuritaire : des frappes aériennes visent régulièrement l'Arabie saoudite.

▷ **Dans le conflit au Proche-Orient, l'Arabie saoudite se tient pour l'instant en retrait. Pourquoi ?**

◁ L'Arabie saoudite avait l'espoir d'obtenir des garanties de sécurité plus fortes de la part des États-Unis dans le cadre des discussions avec Israël. Avant le 7 octobre, le royaume avait envisagé une normalisation de ses relations avec Israël. Mais depuis, il est extrêmement difficile pour le Gouvernement saoudien de continuer à négocier avec Israël et les États-Unis, car la population saoudienne se montre extrêmement critique envers l'offensive israélienne.

▷ **Que signifie pour l'Occident une montée en puissance de l'Arabie saoudite ?**

◁ Une Arabie saoudite plus forte, ce sont à la fois des opportunités et des risques. L'Occident pourrait par exemple faire des concessions sans aucune garantie que le royaume ne s'oriente pas malgré tout vers d'autres partenaires, comme la Chine. Mais l'Arabie saoudite peut aussi jouer le rôle de pont entre l'Occident et d'autres acteurs, ou permettre un meilleur dialogue et un meilleur accès à la région. Un dialogue qui restera difficile, notamment en raison des violations des droits humains. Mais l'Occident n'a guère d'autre choix s'il veut éviter que l'Arabie saoudite se tourne entièrement vers la Chine ou la Russie. |



*Sebastian Sons est un expert de l'Arabie saoudite et de la région du Golfe. Il travaille comme chercheur au *Center for Applied Research in Partnership with the Orient* (CARPO) à Bonn.

Double discours envers les femmes

© Ahmed Yassin/EPA/Keystone

La stratégie « Vision 2030 » décrit les femmes comme « un autre grand atout » et déclare qu'elle vise à les « autonomiser ». Mais qu'en est-il si l'on confronte la communication officielle à la réalité ? Par Lina al-Hathloul*

Ma sœur Loujain, une des féministes les plus connues d'Arabie saoudite, a été arrêtée en mai 2018, au moment où les autorités accordaient enfin le droit de conduire aux femmes. Un droit pour lequel elle s'était battue pendant des années, en parallèle avec son engagement pour exiger la fin de la tutelle masculine. Emprisonnée avec d'autres activistes, elle a été torturée par ceux-là même qui annonçaient « réformer » et « autonomiser » [« *empower* » selon la formulation officielle] les Saoudiennes. À l'époque, je terminais mon mémoire en droit à Bruxelles. Rentrer était trop risqué. Je mènerais donc mon combat depuis l'Europe.

Au cours des dernières années, les autorités saoudiennes ont certes levé certaines des restrictions imposées aux femmes par le système de tutelle masculine, notamment en leur permettant de demander leur propre passeport, en assouplissant la stricte ségrégation dans les espaces publics ou en autorisant les femmes à conduire. Mais ce système de tutelle – un cadre juridique qui considère les femmes adultes comme des mineures et les place sous la responsabilité des hommes – continue à avoir des répercussions négatives sur tous les aspects de la vie des femmes, et de restreindre considérablement leurs libertés fondamentales.

Patriarcat tout-puissant | La problématique des droits des femmes en Arabie saoudite repose sur deux éléments fondamentaux : l'État patriarcal et l'existence du système de tutelle d'une part, et le musellement de la société civile saoudienne de l'autre. Le système de tutelle saoudien est constitué d'un ensemble de lois et de pratiques judiciaires qui assujettissent les femmes au bon vouloir de leur « tuteur »

– père, mari ou même fils, en fonction des circonstances. Avant l'arrivée au pouvoir du prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS), le tuteur avait presque tous les droits. C'est lui qui décidait des voyages, de l'inscription dans une université... et bien sûr du mariage des femmes sous sa tutelle.

Avec « Vision 2030 », MBS a annoncé des réformes, censées assouplir ces règles et protéger les femmes de tout abus du tuteur. Mais les racines du système de tutelle restent solidement ancrées, entretenues par des lois répressives et sujettes à interprétation. Dans les faits, les tuteurs gardent la liberté d'exercer leur autorité comme ils le souhaitent.

La « désobéissance » d'une femme envers son tuteur masculin est ainsi toujours jugée comme un délit. Les nouvelles libertés acquises ne valent qu'à condition que le tuteur ne s'y oppose pas. Une plainte pour désobéissance peut conduire à la détention d'une femme dans le *Dar al-Re'aya* (littéralement « maison de soins »). Elle peut y être envoyée au motif de *taghayub* (absence ou « fuite » de la maison), à la suite d'un « acte d'indécence morale », comme des relations sexuelles extraconjugales, parce qu'elle aurait commis un meurtre, ou au motif de *'uquq* (désobéissance à un tuteur masculin).

Victime de violences domestiques, notamment de menaces de mort de la part de son père, Shaimaa al-Bugmi n'avait nulle part où se réfugier. Elle a donc quitté sa maison pour vivre de façon indépendante. Mais lorsque son père a déclaré sa fuite, Shaimaa a été arrêtée. Elle a disparu depuis.

Pour combler l'absence de structures pour les femmes victimes de violences domestiques, ma sœur Loujain al-Hathloul et d'autres activistes ont tenté d'ouvrir un refuge. Mais elles n'ont jamais obtenu de permis. Elles ont même été arrêtées,

◀ Malgré un certain assouplissement, le système de tutelle reste solidement ancré et limite les libertés des Saoudiennes.

emprisonnées et torturées pour ce combat. Saud al-Qahtani, le bras droit du prince héritier, faisait partie de ses géoliers ; il était présent lorsqu'elles ont été soumises à la torture.

Réforme de surface | Le droit pour les femmes de demander leur propre passeport a entraîné une augmentation des fuites hors du pays pour des raisons domestiques ou politiques. Récemment, la célèbre influenceuse Foz al-Otaibi et sa sœur Manahel ont été inculpées pour ne pas avoir porté d'*abaya* et pour avoir tweeté des hashtags féministes contre le système de tutelle. Foz a fui le pays, mais Manahel a été condamnée à onze ans de prison par la Cour pénale spécialisée, qui traite des affaires de terrorisme.

S'agit-il d'une application incohérente des réformes annoncées ? D'une erreur judiciaire ? D'une justice à deux vitesses ? En réalité, il existe un décalage important entre les réformes que l'Arabie saoudite présente à la communauté internationale et le traitement qu'elle réserve aux mouvements de réforme à l'intérieur du pays, qu'elle continue de réprimer sévèrement. Les femmes qui réclament pacifiquement leurs droits fondamentaux continuent d'être prises pour cible et punies. C'est précisément ce qui est arrivé à ma sœur.

Ces cas emblématiques ne sont pas une exception, bien au contraire. Après avoir arrêté et condamné les activistes les plus connues du pays, les autorités ont commencé à s'en prendre à leurs soutiens. Toute personne qui exprimait sa solidarité avec Loujain et le mouvement féministe s'exposait aux foudres des autorités. Ces derniers mois, les tribunaux saoudiens ont condamné plusieurs femmes à de lourdes peines de prison pour des activités pacifiques sur les réseaux sociaux, notamment Salma al-Shehab (27 ans), Fatima al-Shawarbi (30 ans), Sukaynah al-Aithan (40 ans) ou Nourah al-Qahtani (45 ans). Des condamnations qui illustrent l'intensification de la répression de l'activité en ligne : les autorités emprisonnent éhontément des personnes pour des tweets pacifiques, signalant ainsi au peuple que personne n'est à l'abri.

Ces femmes sont aujourd'hui derrière les barreaux, ma sœur reste interdite de sortie du territoire saoudien, et qui-conque ose questionner ces peines est sanctionné. De quelles réformes parle-t-on lorsque les femmes sont muselées et qu'on leur refuse tout droit de s'affranchir ? Pire, les réformes du système de tutelle, censées octroyer plus de droits aux femmes, inscrivent officiellement ces discriminations dans la loi. |

* Lina al-Hathloul est juriste et responsable du plaidoyer pour l'ONG « ALQST for Human Rights ». Défenseuse des droits humains d'origine saoudienne, elle dénonce les mauvaises conditions du système carcéral saoudien et les tortures subies par les détenus-e-x-s, dont sa sœur Loujain al-Hathloul, emprisonnée de 2018 à 2021 pour avoir milité pour l'autorisation de conduire des femmes saoudiennes.

En prison pour avoir voulu défendre leurs droits

LOUJAIN AL-HATHLOUL — Incarcérée à l'isolement entre le 15 mai 2018 et le 10 février 2021



Pendant trois mois, elle a été torturée, harcelée sexuellement et privée de sommeil.

Depuis sa libération, elle est interdite de sortie du territoire saoudien et son téléphone est placé sous écoute.

Lors de son arrestation, sans mandat, Loujain al-Hathloul a été qualifiée de traîtresse par les médias, alors qu'elle se battait pour les droits des Saoudiennes. Son acte d'accusation mentionne explicitement ses liens avec Amnesty International comme circonstances aggravantes.

« Loujain devrait être célébrée, elle devrait être l'exemple de l'avancement de l'Arabie saoudite. Les autorités auraient beaucoup à gagner à la traiter comme l'héroïne qu'elle est et à exploiter l'image qu'elle donne du pays. »

Lina al-Hathloul, sœur de Loujain

RAÏF BADAWI — Incarcéré pendant dix ans, de 2012 à 2022



Selon sa femme, il est toujours resté discret sur ses conditions de détention.

Depuis sa libération, il demeure interdit de sortie et sous le coup d'une amende de 1 million de rials (236 000 CHF). Les demandes de naturalisation pour qu'il puisse rejoindre sa femme et ses enfants au Canada n'ont pour l'heure pas été suivies d'effets.

Après avoir été visé par une fatwa en 2011 pour des articles critiques envers l'Islam, Raïf Badawi a été arrêté et condamné à dix ans de prison parce qu'il tenait un blog pour défendre les libertés d'expression et d'opinion et affichait son soutien à d'autres causes, notamment le droit de conduire pour les femmes.

« Ça ne fait pas de sens de garder Raïf en Arabie saoudite loin de sa famille, d'autant moins maintenant que les changements et l'ouverture pour lesquels il s'est battu sont en vigueur. Cela fait dix ans que je perds ma voix à essayer de joindre les autorités pour leur faire entendre raison, mais je n'ai jamais rien reçu en retour. » Ensaf Haïdar, épouse de Raïf

MANAHEL AL-OTAIBI — Détenue depuis le 16 novembre 2022



Entre le 5 novembre 2023 et le 14 avril 2024, Manahel a brusquement disparu ; sa famille a perdu tout contact.

Pendant cette période, elle raconte avoir été battue et maintenue à l'isolement. Il lui est toujours interdit de pratiquer du sport, pourtant nécessaire à son métier d'institutrice de fitness et pour compenser une maladie musculaire. Elle ne peut contacter sa famille que toutes les deux à trois semaines.

Accusée de « crimes terroristes » par le tristement célèbre Tribunal pénal spécial d'Arabie saoudite le 9 janvier 2024, la jeune femme a été accusée d'avoir enfreint la loi sur la lutte contre la cybercriminalité parce qu'elle défendait les droits des femmes dans ses tweets et qu'elle a posté sur Snapchat des photos d'elle dans un centre commercial sans *abaya* (un vêtement traditionnel ample à manches longues).

« Manahel et mon autre sœur Mariam font partie des activistes les plus en vue pour les droits des femmes en Arabie saoudite. Nous voulons juste de vivre une vie normale et d'exercer nos droits » Foz al-Otaibi, sœur de Manahel

© Portraits illustrés : André Gotschalik



◀ **Le faste saoudien** et les opportunités pour les affaires qu'offre le pays lui offrent une certaine protection contre les critiques occidentales, et suisses en particulier.

De nouveaux rapports de force | « Le rôle du donneur de leçons est de moins en moins toléré. » La journaliste économique Myret Zaki n'est pas surprise de l'attitude de Berne face à Riyad, dans un monde en mutation qui voit notamment la montée en puissance des neuf pays à forte croissance, réunis dans les BRICS : « Dans les rapports de force, l'Occident est plutôt en déclin. » Si les pays européens veulent avoir accès aux opportunités qu'offrent les puissances émergentes, et pour lesquelles ils sont désormais directement en concurrence avec des pays moins regardants, la Chine par exemple, ils n'ont d'autre choix que de se montrer prudents dans leurs discours. D'autre part, elle rappelle que l'Arabie saoudite est le quatrième client de matériel de guerre suisse, dont on a retrouvé des traces au Yémen. « Nous ne sommes pas forcément les mieux placés pour donner des leçons de morale. » Différents facteurs qui expliqueraient que la Suisse reprenne à son compte les éléments de communication marketing saoudiens sur les progrès en matière de droits humains.

Il n'est dès lors pas surprenant que Fabian Maienfisch, porte-parole du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), mette en avant les progrès sociétaux accomplis par l'Arabie saoudite. Avant d'admettre que « des défis importants subsistent ». Il assure que la Suisse aborde régulièrement la problématique des droits humains avec les autorités saoudiennes – notamment lors de la mission de Parmelin en février. Au cours de l'Examen périodique universel de l'Arabie saoudite en janvier dernier, « la Suisse avait formulé quatre recommandations concrètes aux autorités saoudiennes », au sujet de la peine de mort, du droit à la liberté d'expression, de l'espace civique ainsi qu'en matière de ratification des conventions internationales sur les droits humains. « La Suisse estime que c'est à travers un dialogue ouvert et exigeant que des progrès en matière de droits humains peuvent être réalisés. »

Dans cette optique, froisser son partenaire serait contre-productif. Myret Zaki abonde : « Il faudrait des leviers puissants pour imposer notre vision des droits humains sans nous couper des marchés saoudiens. Des leviers que la Suisse ne possède pas. » Mais la journaliste souligne tout de même le deux poids, deux mesures de la stratégie helvétique. « On hésite moins à s'attaquer à l'Iran, par exemple », un pays avec lequel la Suisse se montre effectivement plus critique. Elle y condamne par exemple ouvertement les exécutions et les atrocités de la police des mœurs, quand les

discussions bilatérales avec Riyad se font à huis clos. « Dans le sillage des États-Unis, on a ménagé les pays qui ont été nos alliés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à l'image de l'Arabie saoudite. »

Un marché providentiel | Et la tendance n'est pas près de s'inverser. « On a affaire à un pays en plein essor, de plus en plus riche, puissant et influent, avec qui il est toujours plus difficile d'être critique », explique Myret Zaki. Le royaume saoudien est effectivement en train de s'imposer comme *hub* technologique, culturel, touristique, économique et financier du Moyen-Orient. Fabian Maienfisch chiffre les intérêts économiques helvétiques en terres saoudiennes : « La diversification croissante de l'économie du pays offre de nombreuses opportunités pour notre économie. Sur les 6,9 milliards que représente le commerce bilatéral, les exportations suisses s'élèvent à 6,1 milliards de francs. »

« Il y a un enjeu existentiel pour la Suisse, analyse Myret Zaki, car nous sommes très dépendants de l'Union européenne. La moindre récession sur le continent nous toucherait de plein fouet. » Depuis plusieurs années, la Confédération développe une stratégie de diversification, à coup d'accords de libre-échange. « Se couper

de l'essor économique historique des pays du Golfe réduirait grandement nos alternatives. Il y aurait un coût. » Surtout que la Suisse y est en concurrence avec d'autres puissances occidentales, notamment le Royaume-Uni. « Il ne faut pas oublier que le Département fédéral des affaires étrangères et le SECO ont les milieux d'affaires dans leur entourage. » La journaliste pense que l'intensification des relations avec l'Arabie saoudite s'inscrit dans une stratégie pour assouvir les besoins de croissance de la Suisse sur les cinquante prochaines années, « car le monde change et tout est à reconstruire ». D'autant que « la Suisse est bien placée dans cette course grâce à des conditions-cadres bilatérales propices négociées entre les deux parties », explique Fabian Maienfisch.

Faut-il alors, au nom de la bonne santé économique de notre pays, fermer les yeux sur le bilan de l'Arabie saoudite en matière de droits humains ? « Il n'y a pas d'éthique dans cette perspective, il n'y en a jamais eu, de la part d'aucun pays. Finalement, on pourrait dire que le concept de croissance s'oppose malheureusement au respect des droits humains », conclut Myret Zaki. |

« La Suisse estime que c'est à travers un dialogue ouvert et exigeant que des progrès en matière de droits humains peuvent être réalisés. »

Fabian Maienfisch, porte-parole du SECO

Au-dessus de toute critique

La Suisse braderait-elle les droits fondamentaux sur l'autel de la croissance économique ? En tout cas, Berne se montre peu loquace lorsqu'il s'agit de rappeler Riyad à ses obligations internationales.

Par Baptiste Fellay

L'ambitieuse stratégie saoudienne « Vision 2030 », et les opportunités économiques qui en découlent, aiguissent les appétits des entreprises étrangères. La Suisse n'est pas en reste. Guy Parmelin était d'ailleurs en visite en Arabie saoudite au mois de février, accompagné d'une importante délégation d'acteurs économiques. Entre 2021 et 2023, le commerce bilatéral entre la Confédération et le royaume a doublé pour atteindre 6,9 milliards de francs suisses en 2023.

« Vision 2030 » vante également les mérites d'une série de réformes sociétales progressistes. Pourtant, les avancées en la matière restent relatives et les violations des droits humains systémiques. À cet égard, Berne a décidé de focaliser son discours officiel sur les progrès effectués par Riyad plutôt que sur la critique. Au risque de frustrer les défenseur·e·x·s des droits humains, qui dénoncent une forme de *socialwashing*.



© Jonathan Brady/IMAGO

Le sport, vecteur d'influence

Grâce à sa diplomatie sportive, l'Arabie saoudite compte gagner en influence. Le rachat du club anglais « Newcastle United » en 2021 s'inscrit dans cette stratégie. Par Natalie Wenger

L'effervescence autour du club de football *Newcastle United* (NUFC) est à son comble. Pourtant, au début 2021, seul·e·x·s ses plus fervent·e·x·s supporters osent encore assumer publiquement leur soutien. Le dernier titre du club remonte à 1955 et les saisons s'enchaînent sans panache. Mais en octobre de la même année, le Fonds d'investissement public saoudien (PIF), présidé par le prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS), rachète 80 % des parts du club, avec des ambitions affichées. Les investissements portent immédiatement leurs fruits : des achats intelligents de joueurs – pour plus de 400 millions de francs suisses tout de même, mais loin des caprices bling-bling du concurrent qatari au PSG – permettent au club de se hisser parmi les meilleures formations du pays. En 2023, Newcastle est de retour en *Champions League* après vingt ans d'absence.

Le club de la ville du nord-est de l'Angleterre, dont le stade se trouve en plein centre, est devenu une vitrine de la région. Yousef Hatem est un grand fan du NUFC. « J'étais content à l'annonce du rachat, ça annonçait enfin de futurs succès. Néanmoins, je reste sceptique à l'égard des propriétaires saoudiens. » Selon lui, de nombreux·se·s supporters sont conscient·e·x·s des manquements de l'Arabie saoudite en matière de droits humains. « Mais exiger de nous, les fans, d'être une autorité morale n'est pas juste », estime Yousef Hatem. « En fin de compte, nous ne sommes que des pions dans un grand jeu de pouvoir. »

Les Saoudiens ont été accueillis avec méfiance. En 2022 encore, l'entraîneur Eddie Howe était assailli de questions sur les droits humains et critiqué pour ses réponses évasives. Après un match en mars de cette année, il avait fermement refusé

« Aussi bien au sein de ses frontières qu'à l'étranger, l'Arabie saoudite investit massivement dans le sport pour gagner les cœurs. »

de condamner l'exécution de 81 hommes dans le royaume la veille : « Je vais me contenter de parler de football, c'est tout ce qui m'intéresse. » Depuis, de nombreux médias semblent avoir adopté la philosophie du coach. Les questions sur la situation des droits humains en Arabie saoudite ne sont pratiquement plus abordées dans ce contexte. Certains fans célèbrent carrément les nouveaux propriétaires. Il n'est pas rare de voir le drapeau saoudien lors des matchs, et certain·e·x·s portent sur leur tee-shirt l'acronyme du prince héritier saoudien MBS, à la place du nom de leur joueur préféré.

Car il n'y a pas que le club de football qui connaisse une mutation. Le centre de la ville ouvrière voit sortir de terre de nouveaux bâtiments, des tours être érigées, des hôtels rénovés. Après des années d'économies massives, le Conseil municipal a approuvé des investissements d'un montant de 1,5 milliard de livres (environ 1,6 milliard de CHF) – une somme impensable il y a encore quelques années pour une ville qui était au bord de la faillite en raison du déclin de l'industrie du charbon et de l'acier.

« Les investissements dans le club ont permis aux Saoudiens d'avoir accès à toute la région », explique Jacob Whitehead, journaliste pour la publication sportive *The Athletic* et fin connaisseur de *Newcastle*. Les citoyen·ne·x·s ont vu arriver des investissements dans le secteur de l'énergie, dans l'industrie automobile, dans l'infrastructure portuaire et dans les universités de Newcastle. Des projets de vols directs sont même discutés entre l'aéroport international de Newcastle et l'Arabie saoudite. En passant par le football, Riyad s'est offert un accès privilégié au nord-est de l'Angleterre, une région qui se sent trop souvent délaissée par Londres. « Les politiciens et les dirigeants économiques de la région cherchaient désespérément des investisseurs. L'arrivée de l'Arabie saoudite est une bénédiction à leurs yeux », explique Jacob Whitehead. « Les investissements du PIF doivent permettre de créer des emplois, de rénover et développer les infrastructures. La région a trop longtemps lutté contre la pauvreté. Se montrer critique risquerait de torpiller les investissements. »

Une ambition mondiale | Selon le *Danish Institute for Sports Studies*, l'Arabie saoudite a investi dans 323 projets sportifs en 2023, dont 139 directement par le biais du Fonds d'investissement public PIF.

Les premiers investissements importants ont lieu en 2018, lorsque le Ministère saoudien des sports signe un contrat de dix ans pour l'organisation d'événements de la *World Wrestling Entertainment*, la fédération de catch, contre un montant de 100 millions de dollars par an. Après l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi en octobre 2018, l'Arabie saoudite tente désespérément de redorer son image – le royaume a

injecté des millions dans les sports équestres et le golf. En novembre 2021, il organise la première course de formule 1 à Djedda. Puis en 2023, l'Arabie saoudite réussit le tour de force de faire fusionner son propre circuit de golf LIV avec le circuit traditionnel PGA. Le pays investit également beaucoup dans le sport féminin : les trois prochaines finales de tennis WTA auront lieu à Riyad – la Fédération saoudienne de tennis fait miroiter cette année des prix en espèces de 15,25 millions de dollars.

Toujours en 2023, sur les près de 5 milliards de francs suisses dépensés dans le sport, un milliard a servi à attirer des stars mondiales du ballon rond dans le championnat saoudien. Le royaume a ainsi pu s'offrir Cristiano Ronaldo, Karim Benzema ou encore Neymar. Le premier est même devenu ambassadeur de l'Arabie saoudite. Les Saoudien·ne·x·s étant passionné·e·x·s de football, cette stratégie permet aussi bien de faire parler du pays à l'étranger que d'obtenir le soutien de la population à l'interne.

Et Riyad ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : l'Arabie saoudite devrait vraisemblablement organiser la Coupe du monde de football 2034, aucune candidature présentée n'étant susceptible de concurrencer sa candidature.

Le sport est un outil classique de *softpower*. Pour sa stratégie, MBS s'est inspiré de modèles récents et proches de lui. Ses concurrents régionaux que sont le Qatar et les Émirats arabes unis investissent en effet depuis longtemps dans la diplomatie sportive. Le cheikh Mansour ben Zayed Al Nahyan d'Abu Dhabi est propriétaire de *Manchester City* depuis 2009. Le Qatar investit depuis plus de dix ans dans le Paris-Saint-Germain, et a accueilli la Coupe du monde de football masculine en 2022.

Un outil de croissance économique | Riyad fait des événements sportifs qu'il organise des spectacles grandioses. Car il n'a presque pas de limites financières. Mais la menace d'une baisse des exportations de pétrole plane. Pour la contrer, MBS compte faire de sa stratégie de *sportwashing* un moteur de croissance, en plus d'un vecteur d'influence. En outre, celle-ci doit créer de l'emploi. Le prince héritier déclarait en septembre 2023 à la chaîne américaine *Fox News* : « Si notre PIB augmente d'un pourcent grâce au *sportwashing*, alors je continuerai à faire du *sportwashing*. Je m'en fous. »

Il y a également un intérêt pour la santé publique. Encourager le sport permet d'inciter la population, dont une grande partie de la jeunesse souffre d'obésité, à se dépenser. Une solution gagnant-gagnant donc, si on en croit l'espoir retrouvé de la population de Newcastle dans l'avenir. Sauf peut-être pour les droits humains et leurs défenseur·e·x·s. |



Héritage toxique

Il y a bientôt quarante ans, une des pires catastrophes industrielles frappait la ville indienne de Bhopal. Les survivant·e·x·s poursuivent leur combat pour obtenir justice. Par Natalie Mayroth

Les ruines rouillées de l'usine de pesticides *Union Carbide* sont un mémorial permanent dans le paysage urbain de la mégalopole de Bhopal. On les aperçoit bien depuis le viaduc de Banhpur qui mène au lotissement situé en face de l'ancien site de l'usine, où l'accident chimique s'est produit il y a quarante ans.

Les survivant·e·x·s de la nuit du 3 décembre 1984 n'oublieront jamais ce qui s'est passé lorsque 27 tonnes d'isocyanate de méthyle (MIC), un gaz hautement toxique, se sont échappées d'un réservoir de l'usine appartenant à l'entreprise américaine *Union Carbide Company* (UCC). Un nuage épais avait recouvert la ville endormie ; plus d'un demi-million

de personnes y avaient été exposées. « Mes yeux me brûlaient comme si on m'avait mis de la poudre de piment dans les yeux », se souvient Tulsi Kumar, aujourd'hui âgé de 71 ans. Utilisé comme insecticide, le MIC provoque de graves brûlures des muqueuses chez l'être humain et attaque les organes internes.

Cette fameuse nuit, dans le quartier de Jai Prakash Nagar qui se trouve à un jet de pierre de l'usine, c'est la panique. Tulsi raconte : « J'entendais le chaos autour de moi : des cris, des bruits de pas, des choses qui se brisaient. » Il s'enferme dans la maison avec ses trois jeunes enfants et sa femme enceinte. « Le lendemain matin, des agents du gouvernement

sont venus et nous ont donné des gouttes pour les yeux, mais elles n'ont pas atténué la douleur. » La famille est évacuée temporairement. L'ampleur de la contamination ne sera vraiment mesurée que bien plus tard.

Des morts par milliers | Plus de 10 000 personnes ont perdu la vie dans les premiers jours qui ont suivi, 22 000 autres sont mortes prématurément des suites directes de la catastrophe. On estime à 150 000 le nombre de personnes qui souffrent encore aujourd'hui de séquelles de la catastrophe.

Dans la petite maison peinte en bleu clair et rose de Tulsi Kumar, les effets

◀ En quarante ans, les survivant·e·x·s ont organisé de nombreuses manifestations pour tenter de faire valoir leurs droits, comme ici à **Bhopal**, à l'occasion de l'accord de parrainage avec *Dow Chemical* pour les Jeux olympiques de 2012.

de cette nuit de 1984 se font immédiatement sentir : une génération entière manque à l'appel. Tous ses enfants sont décédés, le premier sept mois après la catastrophe. Tulsi élève ses petits-enfants avec sa belle-fille. Dix ans après le drame, son état physique s'est tellement empiré qu'il ne pouvait plus travailler. De temps à autre, il coupe des légumes avec les enfants pour faire des conserves qu'il vend pour gagner un peu d'argent.

Après des années d'attente, la famille reçoit enfin des indemnités, mais elles ne suffisent pas pour couvrir les frais médicaux et personnels. Car deux générations plus tard, les conséquences se font toujours sentir : les deux petites-filles, qui sont déjà adolescentes, n'ont pas vraiment grandi. Lorsqu'on les observe courir joyeusement en criant, elles ont l'air bien plus jeunes qu'elles ne le sont. « À chaque anniversaire, je me demande comment la prochaine génération va survivre », glisse Tulsi Kumar.

Dans le quartier, toutes les maisons ont vécu un deuil. Noorjaha venait d'être maman au moment du drame. Un ami de la famille qui travaillait dans l'usine les prévient au milieu de la nuit : « Il est arrivé en criant que nous devons quitter la maison immédiatement », se souvient-elle. Dehors, tout était recouvert d'une couche blanche. Le nouveau-né de Noorjaha tombe rapidement gravement malade, son corps avait gonflé. Il a survécu, mais n'a vécu que 34 ans.

Dans un classeur bleu, la mère conserve les preuves des indemnités qu'elle a reçues, les attestations de maladie et des certificats de décès. « Nous aurions eu droit à 25 000 roupies (1430 CHF) pour mon nouveau-né », dit-elle. Mais à la place, elle a reçu un paiement de 1000 roupies (environ 55 CHF) à la pédiatrie.

Fausse information | Tant qu'il sera en vie, Divya Kishor Satpathy lui non plus n'oubliera jamais ce 3 décembre. Alors âgé de 35 ans, le médecin se

précipite à l'hôpital. Il y trouve des centaines de personnes qui tentent désespérément de respirer, d'autres déjà mortes. Des corps par centaines sont chargés sur des chariots et dans des camions depuis le lieu de l'accident. Personne ne sait comment les soigner. « Même le médecin employé par *Union Carbide* n'avait aucune idée. »

Le médecin se rend vite compte que le personnel manque pour réaliser autant d'autopsies à la fois. On engage des étudiant·e·x·s et on photographie les victimes pour une identification ultérieure. Le verdict ne tombera que plus tard lorsque les autopsies prouveront que les nombreux produits chimiques toxiques étaient responsables des décès. « Ils sont morts dans d'atroces souffrances », conclut Divya Kishor Satpathy. Il a effectué 18 000 autopsies et a documenté d'innombrables blessures, ainsi que des mutations génétiques chez les survivant·e·x·s.

La question de la justice et de la responsabilité le touche encore aujourd'hui. Quand il en parle, la voix de cet homme de 74 ans tremble. Les autorités n'auraient jamais dû autoriser cette usine chimique, c'est donc à elles que revient la faute. « La femme qui est morte est morte, c'est déjà tragique. Mais qu'en est-il de la femme enceinte qui a survécu ? Son enfant est né empoisonné. Qui s'est occupé de son développement physique et mental ? Qui a pensé à une compensation ? » Le docteur Satpathy ajoute : « Si cet accident s'était produit dans une de ces régions prospères où vivent les politiciens et les bureaucrates, il se serait passé bien plus de choses. » Mais l'usine de pesticides se trouve dans une zone densément peuplée de Bhopal, où vivent un nombre supérieur à la moyenne de membres de la minorité musulmane et des castes inférieures.

La compagnie *Union Carbide* avait fait circuler des informations selon lesquelles le gaz n'affecterait pas les enfants

à naître. Pourtant, une étude réalisée plus tard prouvera ce que les médecins avaient déjà observé : une proportion disproportionnée d'enfants dont les parents ont été exposés au gaz sont nés avec des handicaps ou des troubles congénitaux. Les fondations privées comme Chingari, créées pour soutenir les victimes, font tout leur possible pour les aider. Mais toutes les victimes ne reçoivent pas l'aide dont elles auraient besoin.



L'accident chimique du 3 décembre 1984 à Bhopal reste encore aujourd'hui une des pires catastrophes industrielles.

Rester malgré tout | Vishnu Bai est assise sur les marches devant sa maison et regarde dans le vide. « Tant de gens sont morts, est-ce que notre vie compte encore ? » s'interroge cette femme âgée couverte dans son sari clair. Ces pensées la tourmentaient déjà il y a quarante ans, lorsqu'elle a perdu de nombreux proches. « Les trois petits enfants de ma sœur sont morts sous mes yeux », raconte-t-elle d'une voix douce. « Mon fils n'avait que 3 mois. Je l'ai enveloppé dans un tissu et j'ai réussi à lui sauver la vie. » Sa famille est retournée au village après la catastrophe. « Nous n'avions plus peur de la mort, alors nous sommes restés. »

« Nous avons lutté si dur pour obtenir justice. Nous avons fait la grève de la faim à Delhi, Mumbai et Bhopal », raconte Vishnu Bai. Au cours des

dernières décennies, elle a tenté, avec d'autres survivant-e-x-s de la catastrophe, d'obtenir une reconnaissance de ce qui leur est arrivé ici. «Nous avons dormi dans la rue avec des linceuls en guise de protestation. Mais à chaque fois, on nous a abandonnés», dit-elle, amère.

«Je suis né après l'accident, mais je souffre de nombreuses maladies», témoigne Rohit, 24 ans. Au début, c'était la toux, puis l'épilepsie s'est ajoutée. C'est à cause de la fuite de gaz, il en est convaincu. «Nous avons entendu tellement de promesses vides. Le gouvernement offre de l'eau potable et des médicaments, mais où est la justice? Ceux qui ont droit à une compensation doivent l'obtenir», dit-il.

Maigres compensations | Avant l'accident, l'entreprise *Union Carbide*, qui exploitait l'usine chimique, faisait déjà l'objet de controverses. En perte de vitesse, l'usine faisait l'objet de discussions, un démantèlement ayant été envisagé en 1983. Après l'accident, l'usine n'a jamais repris ses activités. Aucune mesure d'assainissement n'a été prise et les importantes réserves de produits chimiques n'ont fait l'objet d'aucune attention.

En 1989, UCC versera 470 millions de dollars au Gouvernement indien, ce qui correspond à 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise à l'époque. En moyenne, les personnes touchées ont reçu 500 dollars de la part du gouvernement local. De nombreuses victimes ont été classées sans examen dans la catégorie des personnes peu touchées.

En 2010, un tribunal de Bhopal a condamné plusieurs ancien-ne-x-s employé-e-x-s indien-ne-x-s de l'usine pour «homicide par négligence». Mais les dirigeant-e-x-s américain-e-x-s ont été épargné-e-x-s. Les tentatives de traduire en justice l'ancien président d'*Union Carbide*, Warren Anderson, n'ont pas abouti. Il est mort peu après la catastrophe.

Dernièrement, la Cour suprême a rejeté la demande du Gouvernement indien qui exigeait une indemnisation supplémentaire de 3,3 milliards de dollars pour les victimes de la tragédie de Bhopal.

L'entreprise *Union Carbide* a ensuite été rachetée par *Dow Chemical*, qui est également basée aux États-Unis. *Dow* continue de décliner toute responsabilité.

Conséquences durables | Bhopal compte toujours un nombre supérieur à la moyenne de personnes qui souffrent de maladies chroniques. Selon l'organisation non gouvernementale Sambhavna Trust, les personnes exposées aux émanations de gaz pendant la tragédie de Bhopal ont trois fois plus de chances d'être diagnostiquées pour du diabète, des maladies coronariennes, des maladies nerveuses et de l'arthrite. Selon les habitant-e-x-s, la tuberculose, des paralysies et des problèmes pulmonaires sont également très répandus.

Plusieurs études ont montré que le sol et la nappe phréatique sur le site de l'usine sont toujours gravement pollués par des métaux lourds. Les restes abandonnés

de l'usine ont beau être clôturés, ils sont utilisés comme pâturage pour les chèvres ou les vaches par des personnes qui ne se doutent de rien. Il resterait environ 337 tonnes de déchets toxiques à éliminer, selon les discussions qui ont eu lieu au Parlement indien cet été. C'est peut-être là le seul impact «positif» de la catastrophe: pour la première fois, la protection des personnes et de l'environnement contre les accidents industriels est au centre des préoccupations en Inde.

Mais c'est une petite consolation pour les habitant-e-x-s de Jai Prakash Nagar. Il n'y a toujours pas de justice pour eux, seulement des souvenirs douloureux, des problèmes de santé persistants et le sentiment d'avoir été trahi-e-x-s par les entreprises et les gouvernements qui les ont abandonné-e-x-s. La demande d'une compensation adéquate de la part du propriétaire actuel *Dow* «restera tant que nous respirerons», dit Vishnu Bai. Le jour du quarantième anniversaire, tout le monde descendra à nouveau dans la rue pour rappeler au monde ce qui s'est passé ici. |

Acheter et hériter des responsabilités

L'accident chimique à Bhopal reste à ce jour l'une des pires catastrophes industrielles au monde. Quarante ans après, les survivant-e-x-s et leurs descendant-e-x-s n'ont toujours pas reçu d'indemnisation ni de traitements médicaux adéquats. Le site n'a pas été dépollué et les responsables n'ont pas été sanctionné-e-x-s.

Même si l'entreprise américaine *Dow Chemical* n'était pas propriétaire de l'usine lors de la fuite de gaz, elle est devenue directement liée à leurs effets négatifs sur les droits humains en acquérant l'*Union Carbide Company* (UCC) en 2001. Adoptés en 2011, les Principes directeurs de l'ONU indiquent clairement que lorsqu'une entreprise dispose d'une influence suffisante, elle doit l'exercer afin de prévenir ou d'atténuer les incidences négatives dans toute la mesure du possible. En s'abstenant de faire pression sur sa filiale pour entreprendre les mesures de réparation, *Dow* se soustrait donc à son devoir de responsabilité.

Avec son rapport «Bhopal, 40 ans d'injustice», Amnesty International apporte un soutien aux survivant-e-s dans leur quête de justice. Le rapport interpelle également les principaux investisseur-euse-x-s – parmi lesquel-le-x-s UBS et la Banque nationale suisse – pour faire pression sur *Dow* et exiger de l'entreprise qu'elle prenne des mesures significatives concernant Bhopal dans un délai raisonnable.

Danièle Gosteli Hauser

Les opposant-e-x-s à Loukachenko n'ont souvent pas d'autre choix que de s'exiler de Biélorussie. Depuis l'exil, la résistance s'organise en ligne.



Le dernier rempart de la démocratie

Depuis les grandes manifestations de l'été 2020, l'autoritarisme du régime de Loukachenko s'est renforcé, forçant l'opposition à l'exil, mais aussi à privilégier internet comme terrain de lutte contre la répression. Par Clément Girardot

«C'est Poutine qui suit l'exemple de Loukachenko, et non l'inverse», soutenait Svetlana Tikhanovskaïa dans un entretien accordé en février dernier à *La Tribune de Genève*. Selon l'ancienne candidate de l'opposition à l'élection présidentielle de 2020 qui vit depuis quatre ans en Lituanie, le niveau de répression est encore plus élevé au Bélarus¹ qu'en Russie. En exil, elle incarne la voix de la Biélorussie démocratique.

Depuis 1994, Alexandre Loukachenko dirige d'une main de fer ce pays de 10 millions d'habitant-e-x-s situé entre la Pologne, l'Ukraine et la Russie. En août 2020, il fraude une nouvelle fois pour se maintenir au pouvoir. Le peuple biélorusse conteste alors les résultats officiels (80 % en faveur du président sortant) dans la rue pendant plusieurs semaines. Les manifestations sont féroce-ment réprimées, enterrant tout espoir de changement.

Répression croissante | Les voix dissidentes n'ont que peu de choix: partir à l'étranger, se taire ou risquer l'incarcération. Quasiment nul avant les élections de 2020, le nombre de prisonnier-ère-x-s politiques explose. Selon l'ONG Viasna, il atteignait 1417 détenu-e-x-s politiques en janvier. D'après le rapport annuel 2023 d'Amnesty International, les conditions de détention dans les geôles biélorusses sont «inhumaines» et la torture reste un problème «endémique».

Les citoyen-ne-x-s vivent sous surveillance constante du KGB biélorusse. Un commentaire ou un *like* inopportun sur les réseaux sociaux peut vous conduire à de la prison ferme. Les autorités ont aussi recours à des technologies de vidéo-surveillance avancées pour traquer les opposant-e-x-s et prévenir toute révolte. «Le régime installe de plus en plus de caméras, elles sont partout», indique Youri*, un informaticien biélorusse en exil.

Principal outil détourné de son usage à des fins répressives, le logiciel de reconnaissance faciale Kipod. Conçu par l'entreprise biélorusse Synesis, il avait été développé pour pouvoir retrouver des enfants disparus ou des criminels en cavale. «Le client principal était le Ministère de l'intérieur. Mais le régime a commencé à l'utiliser pour repérer des activistes et les persécuter», explique Valery Tsepka, l'un des leaders de l'opposition et ancien directeur du parc technologique de Minsk, contacté par visioconférence. En Russie aussi, Kipod est utilisé pour identifier les dissident-e-x-s dans les rues de Moscou. Synesis est d'ailleurs sous le coup de sanctions de l'Union européenne depuis janvier 2020 et des États-Unis depuis février 2022.

Résistance numérique | Si le régime se sert des nouvelles technologies comme outil de contrôle, les opposant-e-x-s à Alexandre Loukachenko

en ont également fait une de leurs principales armes de résistance. Car toutes les activités militantes traditionnelles, manifestations en tête, sont fortement réprimées. «Le régime de Loukachenko a poussé la résistance démocratique vers l'espace numérique qui est devenu le seul lieu où, du moins en partie, se poursuit le combat politique», note la politologue Alesia Rudnik dans un rapport dédié à la résistance en ligne des Biélorusses².

D'après une étude d'opinion publiée dans ce rapport, l'organisation qui bénéficie de la plus grande notoriété parmi les soutiens du mouvement démocratique biélorusse est celle des Cyber-partisans, fondée en 2020 à la suite de la réélection controversée de Loukachenko. Il s'agit d'un groupe d'hacktivistes anonymes qui compte actuellement 90 membres. Le collectif s'est notamment fait connaître au début de l'invasion russe de l'Ukraine en attaquant le système informatique de la compagnie biélorusse de chemin de fer, perturbant ainsi la logistique de l'armée russe.

«Notre objectif principal est de libérer la Biélorussie, d'assurer son indépendance et de commencer à construire des institutions démocratiques. Mais actuellement, cela dépend de la victoire de l'Ukraine», déclare Yuliana Shemetovets, la porte-parole du groupe.

Les Cyber-partisans attaquent des cibles aussi bien en Biélorussie –notamment les institutions étatiques impliquées

dans la répression– qu'en Russie. «Nous pénétrons dans l'espace numérique russe afin d'aider l'Ukraine à disposer des données dont elle a besoin, poursuit Yuliana. Nous recherchons aussi des opportunités d'opérations à haut impact, comme lorsque notre groupe a piraté Roskomnadzor [l'organisme chargé de la surveillance des médias et de la censure en Russie, ndlr.].»

Préparer demain | Les activistes biélorusses agissent avec une visée sur le long terme. Un changement rapide de régime semble en effet illusoire, alors que Loukachenko bénéficie du soutien inconditionnel de Moscou. L'activiste et informaticien Pavel Liber, lui aussi en exil en Lituanie, se bat pour stimuler le civisme de ses compatriotes. L'ingénieur est devenu la bête noire du gouvernement après avoir créé *Golos*, l'outil en ligne qui a permis de prouver les fraudes électorales lors de la présidentielle de 2020. Aujourd'hui, il fait à nouveau parler de lui avec son nouveau projet *New Belarus*. Il s'agit d'une application pour smartphones décriée par le régime comme «extrémiste», une qualification qui permet non seulement de poursuivre pénalement ses créateur·rice·x·s mais aussi ses utilisateur·rice·x·s sur sol biélorusse.

Pavel Liber a d'abord voulu la rendre utile et utilisable au quotidien pour les Biélorusses. Ainsi, *New Belarus* permet d'accéder facilement à de nombreux services (santé, aide juridique, dons aux ONG, culture, éducation) fournis par des organisations prodémocratie, ainsi qu'à un portail d'informations indépendantes. Mais son objectif principal est de redonner de la vigueur à l'engagement citoyen qui s'est effondré face à la répression et aux difficultés de la vie quotidienne en exil ou en Biélorussie. «Cela fait trente ans que nous n'avons pas pu participer à une vraie vie politique, donc nous devons commencer par des petits pas», déclare-t-il.

Dès le printemps 2023, les Biélorusses vivant en Pologne ou en Lituanie

pouvaient demander le versement d'une petite partie de leurs impôts à une œuvre de charité, parmi lesquelles se trouve *New Belarus*. Ces contributions alimentent des budgets participatifs dont l'allocation est décidée démocratiquement dans des groupes de discussion formés sur la plateforme *New Belarus*. Pour Pavel Liber, c'est grâce à ce type d'action concrète que les Biélorusses peuvent se familiariser avec les outils de délibération collective. Ce dispositif, renouvelé en 2024, a permis notamment de financer l'ouverture d'une bibliothèque biélorusse à Vilnius, la capitale lituanienne.

Une étape encore plus importante a été franchie en mai dernier avec l'organisation d'un scrutin en ligne via *New Belarus* pour renouveler les membres du «conseil de coordination», l'organe représentatif (en exil) des forces démocratiques et de la société civile. Malgré la relativement faible participation (6723 personnes), il s'agit d'une prouesse technologique, puisque la plateforme utilisée a permis de garantir à la fois l'intégrité du vote et la protection des données personnelles des électeur·rice·x·s, notamment grâce à la *blockchain*.

Pour Pavel Liber, l'enjeu de la citoyenneté est central pour préparer l'après-Loukachenko: «Si les Biélorusses n'apprennent pas comment participer à la vie politique de leur pays, un autre populiste gagnera les élections en disant 'Je m'occuperai de tout pour vous'. Nous nous retrouverons alors à nouveau cinq ans plus tard à discuter des moyens de renverser cette dictature.» |

1 Les représentants de l'opposition à Loukachenko utilisent souvent le terme de *Belarus* au lieu de *Biélorussie*. Les deux termes sont valides en français, *Belarus* a une connotation plus nationaliste et indépendantiste alors que *Biélorussie*, le terme recommandé par l'Académie française et le plus courant, est davantage associé au nom russe choisi durant la période soviétique.

2 Source: «Digital transformation trends in Belarusian democratic resistance», publié en octobre 2023 par la fondation allemande Friedrich Ebert, proche des socio-démocrates.



L'activiste et informaticien **Pavel Liber** a créé la plateforme numérique *New Belarus* pour faciliter l'accès aux services proposés par les organisations prodémocratie.

© Andriy Vasilenko



Ali* préférerait rentrer chez lui, mais il doit continuer à faire face à un avenir incertain en Suisse.

© Manuela Reimann Graf/Amnesty Suisse

« J'étais complètement perdu »

L'an dernier, plus de 3000 mineur·e·x·s en fuite ont cherché protection en Suisse. Rencontre avec un jeune Afghan qui a fui la guerre et la conseillère qui l'accompagne en Suisse. Par Manuela Reimann Graf

Ali* n'avait que 15 ans lorsqu'il s'est lancé sur la route. Un périple de six mois à travers l'Iran, la Turquie et la dangereuse route des Balkans. «J'ai dû quitter mon pays à cause des menaces des talibans», dit le jeune Afghan qui vient d'avoir 18 ans. Ali est l'un de ces réfugié·e·x·s mineur·e·x·s qui arrivent seul·e·x·s en Suisse –on les appelle RMNA pour «réfugiés mineurs non accompagnés». Il

n'aime pas raconter ce qu'il a vécu sur le chemin de la fuite. «C'était très mauvais», se contente-t-il de dire.

Arrivé en Suisse, il a dû se débrouiller seul au début. «Je ne connaissais pas ce pays, je voulais juste trouver la sécurité et la tranquillité», dit-il. «Je suis arrivé dans un centre d'asile fédéral où j'ai déposé ma demande d'asile. De là, on m'a envoyé à Chiasso. J'étais complètement perdu,

je ne savais pas comment m'y rendre.» À Chiasso, il devait partager une chambre avec 13 autres RMNA. Pas question de dormir dans ces conditions.

Quatre mois plus tard, il est transféré dans un centre de transit en Suisse alémanique. Il y restera six mois. Ici, l'encadrement était un peu meilleur, dit-il. «Mais je ne dormais pas beaucoup mieux qu'à Chiasso. La chambre était

située directement à côté d'une ligne de chemin de fer.» Son principal défi : l'ennui. « Nous, les garçons, on traînait, on était tout le temps sur notre portable. Plusieurs d'entre nous se blessaient intentionnellement. Je me suis scarifié, simplement pour faire quelque chose. » Les cours d'allemand qu'il suit depuis un an sont sa seule distraction.

« Beaucoup de jeunes qui ont vécu des choses terribles sont traumatisés. »

Suzanne*

« Ces jeunes souffrent du mal du pays, de l'incertitude de leur sort ici et des traumatismes qu'ils ont vécus », explique Susanne*. Elle travaille avec des RMNA dans des centres d'asile et suit Ali de près. « Ils ne sont pas toujours traités de manière adaptée à leur âge. On oublie souvent qu'ils sont encore en pleine puberté et ce que cela signifie pour les jeunes hommes. »

Manque de temps | Ali n'aime pas critiquer les personnes qui s'occupent de lui. Mais on devine qu'il a déjà eu des problèmes avec certaines. « Ils ne comprenaient souvent pas nos besoins. Ou bien ils n'avaient pas le temps de le faire. Une fois, la personne qui s'occupait de mon cas n'a pas été disponible pendant vingt jours. Personne ne m'a demandé comment j'allais pendant ce temps. » Et pourtant, un lit et de la nourriture ne pansent pas toutes les plaies. Il est très important pour les jeunes d'avoir une personne de référence, quelqu'un de fiable. « Beaucoup de jeunes qui ont vécu des choses terribles sont traumatisés », déclare Suzanne. Ali confirme : « Entre nous, nous parlions pendant des nuits entières de nos expériences pour tenter de les assimiler. »

Le taux d'encadrement varie d'un centre d'asile à l'autre. Dans certains centres il y a assez de place pour les RMNA et de logements externes pour les jeunes plus âgés, parfois non. Les autorités ont du mal à anticiper les besoins, et les adaptations prennent trop de temps à cause de la lenteur de l'administration, dénonce Suzanne. « Il y a un an, je devais m'occuper de 20 jeunes en deux jours par semaine. J'avais à peine le temps de m'occuper d'eux. » Aujourd'hui, elle dispose d'un peu plus de temps, mais elle est confrontée à des problèmes nouveaux. « Les garçons qui fuient vers la Suisse sont de plus en plus jeunes. Certains n'ont que 14 ans. »

Mal du pays | À la suite de sa demande d'asile, Ali a obtenu une admission provisoire. Il a pu participer à un programme d'intégration proposé dans son canton de résidence. « Ali a eu de la chance de pouvoir rester dans ce programme après ses 18 ans », déclare Susanne. « Car pour la plupart des autres, il s'arrête à la minute où ils atteignent la majorité et ils se retrouvent livrés à eux-mêmes du jour au lendemain. »

Ali vit maintenant dans une collocation. « Ici, c'est beaucoup mieux. Je vis

de manière plus indépendante et je ne dois partager ma chambre qu'avec une seule personne. » Depuis un mois, Ali a commencé un stage dans une entreprise de restauration. « J'aime bien, j'apprends beaucoup et surtout, j'ai une occupation », dit-il. Mais il s'inquiète de ce qui se passera après le stage. « Je serai de nouveau à la maison toute la journée. Je n'ai pas assez d'argent pour faire autre chose. »

En attendant, Ali parle déjà bien allemand. Ce qu'il connaît de la Suisse provient essentiellement de ce qu'il a appris en cours. Car il a peu de contacts avec les Suisse-sse-x-s. « Je sens que nous ne sommes pas les bienvenus ici. Beaucoup de gens réagissent de manière négative quand je leur parle... Mais il y a aussi beaucoup de Suisses sympas », ajoute-t-il immédiatement.

Comment Ali voit-il son avenir en Suisse ? « Je veux rentrer chez moi le plus vite possible, retrouver ma famille. Elle me manque énormément. Je me fais beaucoup de souci pour ma mère et j'ai le mal du pays. Mais je ne peux pas rentrer chez moi tant que la sécurité n'est pas rétablie en Afghanistan. Pour l'instant, c'est impossible. » |

*Prénoms d'emprunt.

Répondre à des besoins particuliers

Les réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA) ont besoin d'une protection et d'un soutien particuliers. Sans parents ni proches sur qui compter, ces jeunes – des enfants pour certain-e-x-s – sont souvent gravement traumatisé-e-x-s et se retrouvent dans un environnement totalement inconnu. Souvent isolé-e-x-s, il leur est la plupart du temps presque impossible de nouer des contacts sociaux. En Suisse, les RMNA manquent régulièrement d'encadrement, l'assistance existante n'est pas adaptée à leur statut particulier, notamment à l'attention et l'affection dont des enfants et adolescent-e-x-s ont besoin. L'accès à l'éducation est limité et leurs chances d'une intégration réussie par conséquent aussi.

Amnesty Suisse lance une campagne pour attirer l'attention sur la situation des RMNA et pour exiger la protection de leurs droits, conformément à la Convention des droits de l'enfant.

Plus d'informations : amnesty.ch/rmna

Au service de la représentation queer

Avec sa programmation 100 % queer, le festival genevois Everybody's Perfect participe à mieux visibiliser la communauté LGBTQIA+ sur grand écran. Propos recueillis par Baptiste Fellay

Du 4 au 13 octobre prochain, le festival de cinéma queer *Everybody's Perfect* présentera sa onzième édition au Grütli à Genève. L'événement au succès grandissant propose comme chaque année une programmation éclectique qui saura plaire au plus grand nombre. Rencontre avec Sylvie Cachin, qui le dirige depuis 2018.

► **AMNESTY : La concurrence entre festivals de films en Suisse romande est rude. Comment se démarque « Everybody's Perfect » ?**

◄ **Sylvie Cachin :** C'est le seul festival du film queer en Suisse romande. Il permet à toutes les personnes LGBTQIA+ de voir à l'écran des gens qui leur ressemblent et de visionner collectivement les histoires des personnes concernées. Notre festival répond à un manque, non pas en Suisse romande, mais dans la distribution globale. Malgré des progrès ces dernières

années, la représentation LGBTQIA+ sur grand écran n'est toujours pas suffisante. On voit très bien, depuis le lancement de notre festival, que le public a soif des productions que nous projetons.

► **Qu'est-ce que ça dit de l'industrie du cinéma ?**

◄ Il y a beaucoup de films qui veulent s'écrire sur des questions LGBTQIA+, mais dont les producteur·rice·x-s essaient de réorienter le scénario vers des histoires hétéronormées. En cause, d'une part les mentalités conservatrices, et de l'autre celles d'ordre commercial. Un film sera plus facilement produit lorsqu'on sait qu'il sera distribué et projeté dans un festival. L'existence des festivals queer sert donc également à encourager les productions.

► **En quoi le cinéma est-il un outil important pour les causes LGBTQIA+ ?**

◄ Le cinéma a un impact psychologique, culturel, politique et économique. Psychologique, parce qu'il permet aux personnes LGBTQIA+ de se construire grâce à des modèles positifs. Dans notre festival, on essaie d'ailleurs de montrer des images de personnes épanouies plutôt qu'opprimées. Culturel, car un film est un divertissement, qui touche aux émotions et qui peut véhiculer beaucoup d'idées. Politique, car en montrant

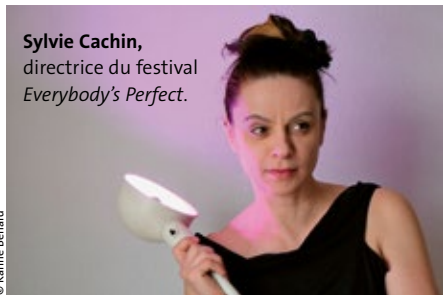
un film en salle, on touche également les décideur·euse·x-s à qui on peut adresser un message. Et finalement économique, car le cinéma est une industrie, et le cinéma queer permet aux personnes LGBTQIA+ d'y prendre part, avec un statut, une reconnaissance et de l'argent à la clé.

► **Votre festival s'adresse donc à tous les publics.**

◄ Nous refusons de nous adresser à un public de niche. Notre festival est interculturel et intergénérationnel. On s'adresse aux personnes LGBTQIA+, bien sûr, à leur famille, leurs collègues, mais aussi aux cinéphiles en général. Notre programmation est vaste, avec des films de tous les continents et un large spectre de genres, des films sentimentaux à la comédie en passant par la pornographie. Depuis 2018, nous avons doublé notre nombre d'entrées. Notre festival connaît une notoriété grandissante et peut compter sur un soutien de plus en plus fort.

► **On ne peut donc qu'encourager nos lecteur·rice·x-s à s'y rendre !**

◄ Oui, surtout que l'ambiance y est très conviviale ! Ce n'est pas un grand festival où l'on se perd. Les gens se rencontrent, échantent. Ce lien social nous est cher. En plus des films et des tables rondes, nous organisons des verrées et des soirées festives. Rejoignez-nous ! |



© Karine Béhard

De la ZAD au Parlement

Mathilde Marendaz porte ses combats aussi bien sur le terrain de l'activisme que dans les institutions politiques. Deux mondes parfois difficiles à concilier. Par Baptiste Fellay



Mathilde arrive pile à l'heure convenue sur la terrasse lausannoise où nous avons rendez-vous. Dans deux heures, elle doit attraper un train pour Genève, où elle commence une thèse de doctorat sur la décroissance carcérale. Pendant qu'elle commande son thé vert, je plaisante sur le feuilleton médiatique dont elle a été la star il y a quelques mois. Elle rit : « C'est vrai que ces histoires avec la police ont fait un bruit pas possible ! »

En mars 2023, l'Yverdonnoise, militante engagée depuis plusieurs années contre l'industrie du béton, pose avec un slogan se moquant du groupe immobilier vaudois Orlati. Sur le panneau qu'elle a trouvé lors de la manifestation et qu'elle tient à la main, on peut lire en petit les lettres « ACAB » (acronyme d'*All Cops Are Bastards* – tous les flics sont pourris). La presse décide d'en faire une affaire. Car Mathilde est députée au Grand Conseil vaudois depuis 2022, où elle siège dans le groupe Ensemble à Gauche-POP. S'en suivront des menaces de mort et une plainte de l'Association professionnelle des gendarmes vaudois, classée par le Ministère public. S'il y a une leçon à tirer de cet épisode : on ne pardonnera rien à la jeune députée. « L'arrivée d'une zadiste au Parlement avait fait grincer quelques

dents. Et je suis une élue très active, on me surveille d'autant plus », sourit-elle.

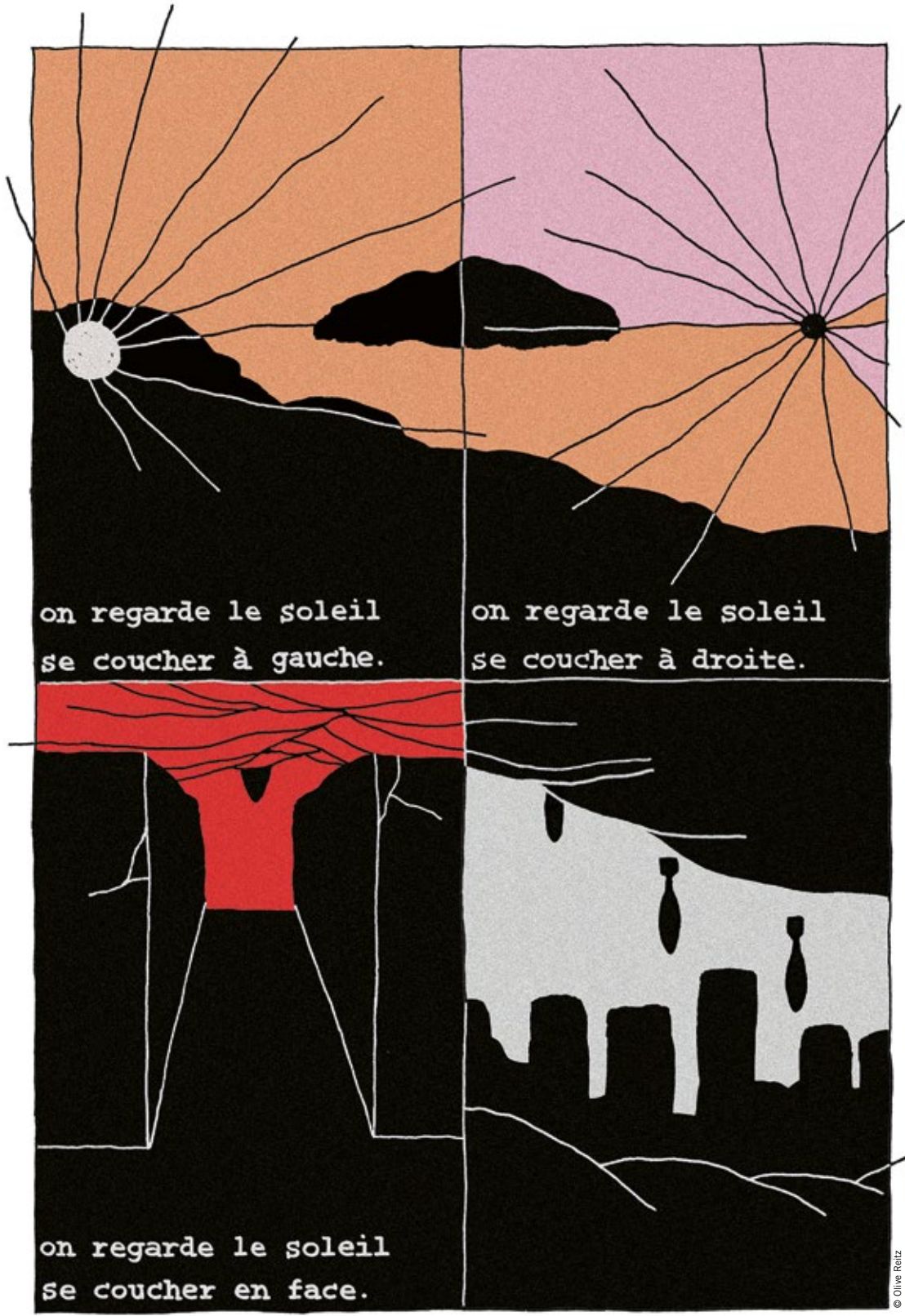
Activiste à jamais | Mathilde Marendaz fait partie des zadistes qui, en 2020, lancent l'occupation de la colline du Mormont pour empêcher l'extension de son exploitation par l'ogre du béton Holcim. « J'avais alors pris conscience que les mouvements écologiques devaient entreprendre des actions directes pour avoir un impact », explique-t-elle.

La jeune députée est une enfant des Grèves pour le climat. « C'est une mobilisation qui m'a puissamment formée. » Elle rompt avec les Vert.es, dont elle était pourtant devenue secrétaire politique nationale de la jeunesse de parti. « Les Vert.es ne visent pas la racine du problème : le système néolibéral. » Et rejoint Ensemble à Gauche. C'est sous cette bannière qu'elle sera élue au Conseil communal d'Yverdon en 2021, puis au Grand Conseil vaudois en 2022. Sans pour autant arrêter de s'impliquer dans diverses actions de désobéissance civile.

Sous surveillance | « Je continue à faire de la politique institutionnelle, car c'est un moyen d'action essentiel pour des changements à large échelle. » La

députée profite de son statut pour créer un lien avec les mouvements militants. Elle en fait remonter les revendications et parvient à transmettre des informations. « Il y a peu de transparence sur beaucoup de sujets. Mon statut de députée me permet de poser des questions à l'exécutif. »

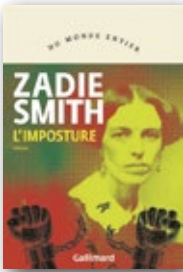
Le jour de son assermentation, alors qu'elle rentre d'un camp militant contre les méga-bassines en France, elle se présente avec un tee-shirt flanqué « Zadiste des forêts ». Ce souvenir la fait rire : « La photo est assez mythique. » Et le message clair : Mathilde refusera de se plier aux « codes bourgeois » qu'on tentera de lui imposer. « Certains oublient que nous sommes élus par des gens pour un programme, une vision du monde », complète-t-elle. Car la jeune femme est particulièrement surveillée au sein même du législatif. « Le bureau du Grand Conseil a déjà tenté de me rappeler à l'ordre, sans réels fondements, en me parlant de l'image que je donne du Parlement. Ils veulent me faire entrer dans le moule, à l'usure. C'est antidémocratique. Il y a clairement un *chilling effect* au Parlement. » Mais il en faudra plus pour décourager la politicienne, c'est certain. |



Oser être à contre-courant

Dans *L'imposture*, Zadie Smith nous plonge dans l'Angleterre victorienne. Inspiré d'un fait divers, l'intrigant procès d'un noble anglais disparu en mer qui refait surface et réclamant son dû, le roman explore les contradictions d'une société britannique, marquée par son passé colonial et les traces indélébiles de l'esclavage. À travers la vie de sa protagoniste, Eliza Touchet, femme de lettres, féministe et abolitionniste, Smith brosse, avec beaucoup de rythme, un portrait d'un empire confronté à ses propres erreurs. L'autrice nous livre un roman personnel, où la littérature est érigée comme un moyen de questionner son environnement et nous transporte au cœur de grandes impostures, tant personnelles que nationales.

Charlotte Fama



L'imposture, Zadie Smith, Gallimard, 2024, 546p.



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Depuis des années, ces deux pages sont rédigées par notre rédaction bénévole. Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps pour vous proposer ces chroniques !

Vous aussi, vous souhaiteriez découvrir en avant-première livres, films, romans graphiques ou expositions ? Notre rédaction se fera un plaisir de publier votre critique.

Besoin de plus d'infos ?
Prêt-e-x à tenter l'expérience ?
Écrivez-nous sur redaction@amnesty.ch !

Introspection coloniale

Avec son exposition temporaire « Mémoires. Genève dans le monde colonial », le Musée d'ethnographie de Genève ouvre les coulisses de l'acquisition des objets de sa propre collection. Par Anémone Sengkouvanh

La promesse est tenue. À travers sa scénographie épurée et son parcours un brin hasardeux, l'exposition « Mémoires. Genève dans le monde colonial » nous amène, au fil de questions savamment orientées, à nous intéresser à la provenance exacte et aux enjeux actuels de la collection du Musée d'ethnographie.

Quelles étaient donc les modalités d'acquisition de ces artefacts ? Qui étaient les figures illustres et institutions suisses ayant participé activement à l'exploitation des ressources, à l'arrachage et au négoce de tous ces objets usuels et symboliques appartenant au patrimoine de populations lointaines, soumises, ravagées et trop souvent réduites à l'esclavage ?

Les petites capsules ainsi que les espaces dédiés à quatre de ces communautés, allant du Pacifique à l'Alaska en passant par l'Afrique subsaharienne, nous confirment que le bien culturel ne peut être dissocié de sa fonction primaire, et que le pillage constitue un viol identitaire indéniable qui doit être jugé.

Le choix minimaliste de biens exposés semble peu anodin. Le MEG a souhaité placer l'histoire coloniale au premier plan et l'art en toile de fond. Car l'objet ethnographique, ici, tend à illustrer davantage le propos plutôt qu'à étaler de façon indécente l'abondance de celle-ci. L'objet semble se cacher et devient presque totalement illégitime.

Avec un souci de réparer les erreurs du passé, le musée décide de faire un pas supplémentaire en soutenant explicitement les courants actuels visant à restituer les objets volés à leurs

propriétaires légitimes et désacraliser des personnages dont certaines de nos places portent le nom. Leurs biographies dévoilent une réalité aujourd'hui difficilement acceptable.

Saviez-vous par exemple que le boulevard Carl Vogt, celui-là même où se situe le MEG, porte le nom d'un naturaliste suisse controversé, éminent médecin pour les uns, eugéniste, raciste et sexiste pour les autres ? Ces idoles et héros collectivement établis peuvent dissimuler des faces en réalité beaucoup plus obscures. L'exposition nous suggère d'y rester vigilant-e-x-s.

Cette exposition réussira à éveiller le citoyen responsable en chacun de nous en nous aidant à déconstruire nos références et à ouvrir nos perspectives. Au-delà de l'apport scientifique, sociologique et culturel de ces items que le colonisateur opportuniste aura classifiés selon sa propre interprétation, il est plus qu'urgent de rappeler que la majorité ne retournera jamais à leur propriétaire et que le traumatisme de ce vol organisé planétaire reste encore considérable. |



Mémoires. Genève dans le monde colonial, MEG, jusqu'au 5 janvier 2025.

À l'épreuve de la modernité

Zé a 17 ans. Il vit dans l'un des quartiers de yourtes en périphérie d'Oulan-Bator. Mais ce garçon timide n'est pas un lycéen ordinaire. Lorsqu'il enfle son costume, sa coiffe qui lui masque le visage et entre en transe au son du tambour, il établit une communication avec les esprits des ancêtres. Il est chaman. On vient le consulter pour demander conseil, se confier, soigner les blessures du corps et de l'âme. Un jour, Maralaa et sa mère viennent solliciter la protection des esprits : la jeune fille doit subir une lourde opération au cœur.

L'idylle entre les deux jeunes va mêler plus étroitement encore les deux mondes contrastés qui coexistent dans la capitale mongole. En quelques arrêts de bus, Zé navigue entre un centre commercial luxueux, une salle d'arcade ou une boîte

de nuit et son quartier aux rues en terre, dans lequel tous ses voisins se chauffent au charbon. Les attraits du monde moderne vont pourtant progressivement faire vaciller ses pouvoirs.

Avec *City of Wind*, la réalisatrice Lkhagvadulam Purev-Ochir pose un regard acéré sur une jeunesse tiraillée entre un système scolaire d'une autre époque, des perspectives d'avenir limitées et une soif de liberté. Petit à petit pourtant, Zé arrivera à réconcilier ces deux facettes de son environnement : allier sa spiritualité et son amour pour la nature et les esprits avec Instagram ou l'appartement connecté dans lequel il se verrait bien vivre à l'avenir.

Son parcours n'est bien sûr pas linéaire, et il ne se fait pas sans son lot d'épreuves. Récompensé pour son rôle

dans le film à la Mostra de Venise, Tergel Bold-Erdene, qui incarne Zé, laisse, par petites touches subtiles, s'écailler un flegme et l'aplomb auquel on s'attend de la part de celui qui échange avec les esprits pour laisser entrevoir les tourments de l'adolescent qu'il est. |

Par Jean-Marie Banderet



City of Wind, Lkhagvadulam Purev-Ochir, Mongolie, 2023, 1h41.

Transcender la réalité

En 2013, le typhon Yolanda dévaste les Philippines. Jaya, comédienne trans, doit abandonner l'émission de télévision qu'elle anime, les studios étant engloutis par les flots. Redevenue enseignante, elle décide d'entreprendre le voyage vers une autre île de l'archipel pour participer à un concours de drag et tenter de gagner l'argent promis en cas de victoire. À peine embarquée, Jaya tombe sur Arnel, l'un de ses élèves parti à la recherche de son père. Débute alors une aventure sur les routes d'un pays ravagé par une catastrophe naturelle.

Pour son deuxième long-métrage, le réalisateur philippino-canadien Seán Devlin nous dévoile une docu-fiction plus que maîtrisée. Dans cette fable écologiste et anticapitaliste, qui n'hésite pas à nous emmener dans des ambiances surréalistes, les acteur-ric-e-x-s

interprètent leur propre rôle. Et si les codes du *road* et *buddy-movie* offrent un ton léger, la qualité de la réalisation fait voyager naturellement les spectateur-ric-e-x-s d'une ambiance parfois presque clownesque à des séquences plus émotionnelles, voire dramatiques.

Nos deux protagonistes, qui ont coécrit le film, vont rencontrer successivement plusieurs victimes du typhon et les projets de tourisme de luxe qui lui ont succédé. Celles-ci racontent ou rejouent devant la caméra des scènes de leur vie. Une forme de témoignage portée par la force romanesque du film ainsi que par l'humour qui rend la critique sociale et politique redoutable. *Asog* aborde une vaste palette de sujets, du néo-colonialisme à la place des personnes LGBTQIA+, en passant par l'exode rural, peignant un portrait de l'état du pays.

Au fil de ce film, qui nous fait rencontrer diverses individualités affrontant leurs propres problèmes, émerge un sens de la solidarité et de la communauté. Réunis autour de causes communes, les acteur-ric-e-x-s nous transmettent un véritable message d'espoir.

À découvrir au festival *Everybody's Perfect* à partir du 4 octobre au cinéma du Grütli à Genève. |

Par Baptiste Fellay



Asog, Sean Devlin, 2023, 1h41.



© Lucie Martin

LES MÈCHES DE CHEVEUX Épisode 5

Vous trouverez ici le cinquième des six volets qui composent cette fiction. Dans les épisodes précédents, nous avons fait connaissance de Lenie, une adolescente suisse-ghanéenne, et de sa tante Lina, confrontées au mépris de classe et au racisme. Bonne lecture !

– Étudie ton vocabulaire d'allemand à la pause de midi, comme ça tu n'auras plus besoin de le faire le soir après l'école, dit Lina à Daniel avant qu'il n'enfile son sac à dos.

– Laisse-moi, crache Daniel en faisant claquer la porte d'entrée de leur appartement.

– Ferme la porte en douceur sinon tu vas réveiller le voisin, rétorque Lina en rouvrant la porte.

Lina verse du lait dans le mousser et allume la machine à café, deux pièces d'électroménager qu'elle s'est enfin résolue à s'offrir après des années à tergiverser. Elle regarde le feuillage vert et dense des arbres qui longent sa rue remuer au rythme d'une brise légère. Elle revoit avec nostalgie Daniel partir à l'école, l'entend lui demander de laisser la porte de leur appartement ouverte pour rester encore avec lui, dans le couloir, jusqu'à ce qu'il soit sorti de l'immeuble pour prolonger le moment qu'ils passent ensemble.

Elle ne peut être la cause de son comportement, se répète-t-elle. Elle ne lui demande pas grand-chose, juste de faire ses devoirs et d'étudier ses leçons. Elle se voit lui dire que grand-maman Clelia n'a pas pu aller à l'école secondaire parce qu'il n'y avait que l'école

primaire dans son village, et qu'on envoyait étudier uniquement les garçons. Alors la seule chose qu'elle lui demande c'est d'étudier correctement. Une école de qualité, c'est un privilège, une chance, un droit dont sont privés encore bien des enfants dans le monde, et pas une punition. C'est tout ce qu'il a, comme responsabilités, faire ses devoirs et aider à la maison, vaisselle, rangement et quelques courses. Ce n'est pas possible que ce soient sa mère et sa sœur qui rangent toujours le bazar qu'il laisse et que lui, le garçon, ne fasse rien. Elle ne peut tout de même pas tolérer qu'il se comporte à rebours du féminisme. Pour le reste, il est libre de s'amuser, de rester un enfant. Pourquoi faut-il s'écharper sans cesse sur ces mêmes points ? Et pas trop de téléphone portable, parce que ça empiète sur des choses qu'il pourrait faire, et sur le temps qu'il devrait consacrer aux devoirs.

Elle lui a répété cette litanie des dizaines de fois, elle se l'est passée dans la tête encore plus souvent, persuadée qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de camper sur ses positions. Elle ne comprenait absolument pas que son fils lui dise « tu ne me regardes pas » lorsqu'elle s'échinait à lui imposer les devoirs, le partage des

tâches et ses horaires. Il lui semblait ne faire que cela, le regarder, puisqu'il occupait tout son esprit.

Lenie a appelé peu avant 17h.

– T'es à la maison, tata ?

– Je travaille, mais je suis à la maison, oui.

– Et tes enfants ?

– Inès va arriver, Daniel a un entraînement.

– Je peux passer ?

– Bien sûr, viens ! dit Lina.

– Banane au beurre ? demande-t-elle en accueillant sa nièce.

– Volontiers. Inès est dans sa chambre ?

– Oui ! Tu peux lui dire que le goûter est prêt.

Lina ajoute du jus de citron et de la cannelle aux bananes qu'elle a laissé frémir dans du beurre, avant de les servir aux deux filles.

– J'adore ce côté acidulé que donne le citron, observe Lenie.

– Maman, tu peux me faire deux tresses ? demande Inès.

– Oui...

Lina se met à tresser la première des nattes depuis une queue de cheval haute et plaquée que sa fille s'est faite elle-même.

– Serre bien s'il te plaît.

– Oui, je serre sans trop serrer pour ne pas défaire la queue de cheval, je sais.

– Et tu tresses vraiment jusqu'au fond !

– Je crois que c'est parfait, observe Lina après avoir terminé.

Inès tire les tresses vers l'avant pour les examiner dans le miroir de sa chambre et hoche la tête d'un air satisfait.

– À toi Lenie.

Lina commence par enduire les cheveux de sa nièce d'une crème, puis tire une raie au milieu et fait partir deux tresses plaquées depuis le sommet du crâne.

– Regarde dans le miroir de la salle de bains si ça te convient, tu verras mieux !

Lenie se contente de vérifier les nattes en les effleurant.

– C'est parfait ! Maintenant je te maquille, décide-t-elle.

– Eeeuh...

– Et moi je te fais un brushing, renchérit Inès.

– Installe-toi sur la chaise de bureau pour qu'on puisse te tourner autour, propose Lenie.

Lina savoure les mouvements de doigts et du fer à lisser sur sa tête, le crépitement léger de l'engin bouillant au contact de ses cheveux, et l'odeur que cela dégage. Elle respire la proximité de sa fille, tout en goûtant à la présence de sa nièce, aux discussions qui s'enchaînent avec naturel, à leur familiarité.

– J'arrête mon apprentissage de serveuse, annonce soudain Lenie tout en appliquant des touches de correcteur au pinceau sur le visage de sa tante.

– Ah bon ?

– J'ai été admise à la Manufacture, en filière Théâtre !

– Génial ! observe Lina. Je ne savais pas que tu t'y intéressais.

– J'ai fait un stage d'improvisation, puis un cours de théâtre régulier. La prof m'a aidée pour le dossier. Je n'y croyais pas, franchement.

– Maman, va regarder tes cheveux dans le miroir, fait Inès tout en souriant à Lenie.

– Magnifique, comment tu fais pour mettre autant de volume et de boucles ?

– C'est une technique, observe Inès, fière d'elle, avant de demander à sa cousine :

– Alors on pourra bientôt venir te voir jouer dans une pièce ?

– Peut-être... Laisse-moi commencer l'école, j'espère que je m'y sentirai bien, pas comme au gymnase...

– Vas-y mollo avec le maquillage sur moi, demande Lina... Il y a de très bons enseignants à la Manufacture !

– T'inquiète, je fais quelque chose de léger, répond Lenie. Comment ça va avec Daniel ?

– Ça reste compliqué...

– Alors, tu me récites ton allemand, demande Lina à peine Daniel s'est-il assis au retour de son entraînement de foot pour manger le poulet-curry qu'elle a réchauffé pour lui.

– Je mange, je réciterai après.

– C'est tard, tu aurais dû étudier avant, ce week-end ou à midi. Tu dois anticiper tes entraînements de foot... C'était bien ton entraînement ?

– Ouais.

– Et tu passes trop de temps sur ton téléphone ; il faut d'abord étudier et ensuite regarder ton téléphone.

– Laisse-moi manger ! Si tu insistes encore une fois, je ne fais rien du tout.

– Il est bientôt 9 heures !

– Bon, je ne fais rien ! dit Daniel en se levant.

Lina ne peut s'empêcher de le suivre et d'ajouter :

– Il faut étudier ton vocabulaire d'allemand, sinon tu accumules les lacunes.

– Laisse-moi, siffle Daniel en claquant la porte de sa chambre au nez de Lina.

Lassée par l'hostilité de son fils, Lina a lâché du lest pour l'école, mais seulement en surface. Elle n'a plus demandé à Daniel de se mettre au travail, ni contrôlé son agenda ou exigé qu'il lui récite ses leçons, mais elle s'est mis en tête de lui faire respecter un cadre strict en ce qui concerne l'usage du téléphone. Elle ne l'a plus pourchassé pour ses devoirs, mais, via le smartphone, le message qu'elle continuait à lui faire passer, c'était qu'il avait droit à l'autonomie, à condition qu'il étudie et obtienne de bons résultats, et que l'attention qu'elle lui portait était uniquement destinée à le faire entrer dans ce cadre. S'il ne s'y pliait pas, il ne pouvait se



© Luc Martin

mouvoir comme il l’entendait. Daniel s’est rebellé de plus belle. Elle a laissé la situation se détériorer plusieurs semaines encore, persuadée qu’il n’y avait rien d’autre à faire que de faire respecter des règles – au moins pour l’usage du téléphone. Puis la colère de son fils a pris tant de place, dévorant leur quotidien et emplissant tout l’esprit de Lina, qu’elle n’a eu d’autre choix que de le *regarder*.

À ce moment seulement, elle a laissé tomber toute exigence pour chercher à recréer des moments de partage. Un vendredi après l’école, Daniel a proposé de cuisiner. Quelques semaines plus tôt, Lina aurait refusé car, à ses yeux, cela aurait pris trop de temps et occasionné trop de désordre. Mais ce soir-là, elle l’a laissé expérimenter un plat, un émincé de bœuf agrémenté de diverses épices et de poivrons de Padrón, sautés à l’ail et à l’oignon. Par la suite, elle lui a proposé de cuisiner pour toute la famille. Même si, par moments, il vociférait encore des noms d’oiseau, comme des traces du mauvais pli qu’avait pris leur lien, ou si Lina reprenait ses vellétés de le plier à ses exigences, ils se sont remis à passer du temps ensemble. Ils ont rédigé des listes d’ingrédients, fait les courses à deux et se sont réparti de plus en plus naturellement les tâches en cuisine. Elle a recommencé à jouer au foot avec lui, à être attentive aux musiques qui agrémentaient ses playlists, à le regarder danser et à danser avec lui. Chemin faisant, il a été attentif à se mettre lui-même une forme de cadre. Pas trop de téléphone, des activités hors de sa chambre, du sport, du travail scolaire dans la mesure où cela l’intéressait, les plats débarrassés à la fin du repas, le linge de bain soigneusement accroché sur les crochets de la porte de la salle de bains. Soulagée, Lina a observé qu’elle était en mesure de nourrir les comportements féministes de son fils si elle l’encourageait en respectant qui il était. À nouveau, Daniel

a laissé la porte de leur appartement ouverte lorsqu’il sortait pour bavarder encore un moment avec Lina.

En vacances au sud des Alpes, Lina a eu vent de l’histoire d’Anselmo. L’homme, surnommé le Bienheureux, montait tous les jours du village de Clelia jusqu’au-dessus des alpages, presque à la crête de la montagne, pour atteindre une source où il se baignait toute l’année. Anselmo, qui a atteint l’âge de 103 ans, avait été fiancé à l’une des innombrables sœurs de Clelia, tout en faisant un enfant à une autre, selon les dires d’un cousin de Lina. Intriguée, elle est montée jusqu’à ce lieu : une baignoire de pierre surplombant une chute d’eau et dominée par une immense paroi rocheuse d’où ruisselle une dizaine de filets d’eau. Tout autour, des sommets à perte de vue, verdoyants et escarpés. Lina a proposé à Daniel de retourner à la cascade d’Anselmo avec elle, ou de faire au moins un bout de la marche. Lorsqu’ils sont parvenus à la lisière de la forêt, elle lui a indiqué :

– À partir de maintenant ça grimpe sec, tu n’es pas obligé de venir avec moi.

– Ok on y va, s’est-elle entendu répondre, contre toute attente.

L’adolescent l’a suivie à quelques mètres de distance, faisant défiler les chansons d’une de ses playlists, pour s’encourager. Une fois le point d’eau atteint, il s’est installé sur le rocher surplombant la baignoire naturelle, tandis que Lina s’est jetée à l’eau. Après s’être imprégnés de la beauté des lieux, ils ont fait le chemin du retour en silence, savourant la fraîcheur qui se répandait dans l’air, la lumière jaune après la journée estivale, séparés de quelques mètres et complices. I

Nadia Boehlen

Suite dans le prochain numéro.



© Shervine Nafissi / Greenpeace

COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L’HOMME POUR UNE SUISSE QUI RESPECTE NOS DROITS

À la veille du cinquantième anniversaire de la ratification par la Suisse de la Convention européenne des droits de l’homme, nos politiques mènent un débat dangereux : on songe à ne pas appliquer le récent arrêt de la Cour européenne des droits de l’homme sur le climat, voire à se retirer de la Convention et du Conseil de l’Europe. Nous disons non !

Les relations de la Suisse avec le Conseil de l’Europe n’ont jamais été simples. Ce dernier a été créé en 1949 en réaction aux horreurs de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah, afin de promouvoir les droits humains, la démocratie et l’État de droit en Europe. La Suisse est le dernier pays d’Europe occidentale à y avoir adhéré, en 1963.

Une fois l’adhésion décidée, la Suisse n’a pas pu tout de suite ratifier la Convention européenne des droits de l’homme (CEDH), le Conseil de l’Europe ne le lui permettant pas tant qu’elle n’accorderait pas le droit de vote à ses femmes ! Ce n’est qu’après 1971

que la Suisse a pu signer la CEDH. Elle est en vigueur depuis novembre 1974, soit depuis bientôt cinquante ans.

La CEDH a donc eu, dès le début, une influence positive sur la législation et les libertés fondamentales en Suisse. Et en 1999, la révision de la Constitution fédérale a consacré les droits garantis par la CEDH – comme l’interdiction de la torture, la protection de la vie privée et le droit à un procès équitable.

N’en déplaise à ses détracteurs, la CEDH n’est pas un traité poussieux qui n’a qu’une signification symbolique pour les discours du 1^{er} Août. Au contraire, elle permet à toute personne de faire valoir ses

droits auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) si elle a épuisé les voies de recours en Suisse.

La CEDH offre également une certaine protection contre les initiatives populaires susceptibles de restreindre les droits des minorités en Suisse – on se souvient de celle qui voulait interdire les minarets ou de celle sur le « renvoi des étrangers criminels ». Une démocratie doit protéger les minorités, et la CEDH joue un rôle central à cet égard.

C'est pourquoi l'UDC avait il y a quelques années lancé son « initiative pour l'autodétermination » dans le but d'invalider la CEDH. Celle-ci avait clairement échoué dans les urnes en 2018 : la grande majorité des votant-e-x-s et tous les cantons avaient refusé l'initiative, témoignant ainsi clairement de leur attachement à la CEDH.

Quelques années plus tard, les politicien-ne-x-s se déchaînent à nouveau contre la Convention et la Cour. Une majorité au Parlement exige que l'arrêt de la CrEDH en faveur des Aînés pour le climat ne soit pas appliqué. Certain-e-x-s demandent même le retrait de la CEDH.

Les mois à venir seront décisifs pour l'avenir de la protection des droits humains en Suisse et en Europe. Engageons-nous donc pour une Suisse qui respecte nos droits et s'engage clairement en faveur de la CEDH !

Patrick Walder, responsable de campagnes

Plus d'informations et de propositions d'action : amnesty.ch/cedh



Le groupe pour les droits des femmes de Zurich, ici lors de la Journée de grève féministe de 2024.

ACTION EN IMAGE

C'était il y a vingt-cinq ans. Un réseau d'écrivaines zuri-choises fondait le Groupe Amnesty pour les droits des femmes.

Depuis, elles n'ont eu de cesse de sensibiliser sur des problématiques essentielles comme le féminicide, la violence (psychique et physique), les relations toxiques, les violences périnatales ou la discrimination. Avec le temps, leurs activités se sont aussi diversifiées, des forums de discussion, des projections de films, des ateliers de théâtre et des expositions venant s'ajouter aux stands dans la rue et à l'écriture de lettres. À Genève, un groupe similaire a également vu le jour. Une chose n'a pas changé en vingt-cinq ans : l'engagement infatigable des militantes en faveur de l'égalité des droits pour les femmes.

Envie de participer ou d'en savoir plus ?
Vous trouverez ici un aperçu des groupes Amnesty sur : amnesty.ch/groupes

EXPOSITION DES RÉFUGIÉ-E-X-S PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES

À partir d'octobre, la section suisse d'Amnesty International organise une exposition sur la situation des requérant-e-x-s d'asile mineur-e-x-s non accompagné-e-x-s (RMNA). L'exposition dresse le portrait de plusieurs jeunes réfugié-e-x-s et de leur situation en Suisse. Des portraits impressionnants qui illustrent les défis auxquels sont confron-

tés les enfants et les jeunes qui ont dû fuir, leurs conditions de vie précaires et le stress psychique lié à la fuite et à l'isolement.

L'exposition a lieu dans différentes villes de Suisse.
Pour en savoir plus : amnesty.ch/mna

PÉTITION

LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOIVENT ASSUMER LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

Les principales fédérations sportives, notamment la FIFA et le Comité international olympique (CIO), sont liées par les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Selon ces dispositions, les fédérations actives sur le plan commercial ont l'obligation de faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains.

Parce qu'elle accueille le siège de plus de 50 fédérations sportives internationales, la Suisse profite de la valeur générée par celles-ci, mais ne voit pas l'intérêt de prendre des mesures efficaces pour faire respecter les droits humains. Nous voulons changer cela. Les fédérations sportives doivent, tout comme les entreprises, respecter les droits humains et les normes environnementales.

Nous demandons au Conseil fédéral de développer des mesures efficaces afin de garantir que les fédérations sportives ayant leur siège en Suisse respectent leur devoir de diligence.

ACCÈS DIRECT
À LA PÉTITION
EN LIGNE



Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			



Veuillez envoyer le formulaire complété au plus tard le **8 décembre 2024** à Amnesty International, Section suisse, case postale, 3001 Berne.

POUR DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES RESPONSABLES PLUS DE DROITS HUMAINS DANS LE SPORT

Avec la cérémonie de clôture des Jeux paralympiques le 8 septembre, c'est un été entièrement placé sous le signe du sport qui arrive à son terme. Les athlètes se sont dépassé-e-x-s, ont accompli des performances incroyables et démontré la puissance unificatrice que pouvait être le sport. Pourtant, de tels événements ne sont pas seulement l'occasion de faire rêver athlètes et supporters. Ils sont également un business lucratif pour les fédérations sportives – malheureusement souvent au détriment des droits humains. Les derniers jeux ont été entachés par leur lot de discriminations : interdiction du port du foulard pour les athlètes françaises, acharnement contre les boxeuses dont le corps ne correspond pas à la norme, déplacement des sans-abri en dehors de la capitale française. Des faits qui rappellent que même des jeux harmonieux en apparence ne sont pas à l'abri de discours ou de pratiques sexistes, racistes ou classistes. La responsabilité d'empêcher de tels dérapages incombe aux fédérations sportives et aux organisateur-ice-x-s. Mais celles-ci ne doivent pas être les seules garantes. La Suisse, qui abrite le siège de nombreuses fédérations sportives internationales, doit veiller à ce

que ces dernières respectent leur devoir de diligence. C'est pourquoi nous demandons au Conseil fédéral de développer des mesures efficaces afin de garantir que les fédérations sportives assument leurs responsabilités.

Lisa Salza, responsable Sport et Droits humains, Amnesty Suisse



AMNESTY-BOUTIQUE

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

PLUS DE PRODUITS DURABLES ET
ÉQUITABLES SUR SHOP.AMNESTY.CH



NOUVEAU

CHAUSSETTES AMNESTY

À rayures jaune et noir, avec le logo bougie.
80% coton, 18% polyamide, 2% élasthanne.
Fabriquées au Portugal.

Taille M (36-40) : Art. 2200.098.M / Fr. 15.–

Taille L (41-46) : Art. 2200.098.L / Fr. 15.–



NOUVEAU

TASSE EN ACIER ÉMAILLÉ

Modèle massif pour le camping,
l'extérieur, etc.
Contenance 200 ml.
Fabriqué en République tchèque.

Art. 2300.050 / Fr. 15.–

NOUVEAU

SET DE 2 ÉPINGLETTES « BOUGIE »

Une dorée, l'autre argentée,
dans un pochon en tissu.
Hauteur 2,5 cm.

Art. 2300.049 / Fr. 10.–



COUTEAU DE POCHE VICTORINOX

En noir, logo blanc.
Fabriqué en Suisse.



SPORTSMAN

Modèle simple,
13 fonctions.

Art. 2300.037.S / Fr. 25.–



DELUXE TINKER

Pour bricoler et réparer,
17 fonctions.

Art. 2300.037.DT / Fr. 49.–

JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS :

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. n°	Prix

Nom: Rue:

Lieu: E-mail:

Tél.: Signature:

Numéro de membre / client-e-x (si connu):

Envoyez vos commandes
à Amnesty International,
case postale, 3001 Berne
ou commandez sur notre
boutique en ligne :
shop.amnesty.ch